



Chaque élève, chaque école

Contribuer à un système de soins intégré pour la santé mentale des enfants et des jeunes

Optimiser le continuum des services de santé mentale pour les élèves dans le cadre d'un système de soutien à plusieurs niveaux



**Chaque élève,
chaque école**



**School
Mental Health
Ontario**

**Santé mentale
en milieu scolaire
Ontario**

Introduction

L'objectif principal de Chaque élève, chaque école, est de veiller à ce que **chaque élève** et ses parents ou aidants naturels soient sensibilisés à la disponibilité d'une gamme complète de mesures de soutien et de services de promotion de la santé mentale, d'identification précoce, de prévention et d'intervention précoce et qu'ils y aient accès de manière équitable, selon un cadre d'affirmation identitaire, au sein de **chaque école des conseils scolaires de l'Ontario**, quel que soit leur lieu de résidence dans la province.



Le processus d'engagement dans ce travail peut créer de nombreuses occasions qui permettront d'améliorer la façon dont l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale sont compris et vécus par les élèves, leurs parents ou aidants naturels et le personnel scolaire. La liste suivante présente certaines de ces occasions :

- améliorer l'accessibilité, la réconciliation et l'équité
- réduire la stigmatisation de la santé mentale et de la maladie mentale
- promouvoir l'identification et le soutien précoces
- clarifier les rôles, les responsabilités et les voies d'accès
- renforcer les services en matière de santé mentale de niveaux 2 et 3 dans les écoles
- renforcer la collaboration et la communication avec les principales parties prenantes

Table des matières

Dans ce document

03 Chapitre 1	Préparer le terrain, les motifs et l'objet
21 Chapitre 2	Principes directeurs pour la santé mentale des élèves
25 Chapitre 3	Un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à tous les niveaux d'intervention
32 Chapitre 4	Pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale de niveau 2 et de niveau 3 dans les écoles
43 Chapitre 5	Leadership, structures et processus

REMARQUE : Cliquez sur les boutons verts tout au long du guide pour naviguer vers les ressources répertoriées.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils A. Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

Ressources complémentaires

Boîte à outils A

Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

Boîte à outils B

Établir les principes directeurs

Boîte à outils C

Réflexion et connexion

Boîte à outils D

Définir un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire

Boîte à outils E

Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

Boîte à outils F

Faire le bilan du leadership, des structures et des processus

Boîte à outils G

Stratégies de communication

Annexe I

Considérations relatives à un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale

Annexe II

Systèmes numériques pour les services de santé mentale en milieu scolaire : facteurs importants à prendre en compte

Annexe III

Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques pour soutenir l'adoption du protocole

Annexe IV

Nos mesures de soutien et services en matière de santé mentale – Aide-mémoire

Préparer le terrain, les motifs et l'objet



DANS CE CHAPITRE...

- L'objet
- Introduction
- Système de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes
- Le rôle des systèmes scolaires
- Les élèves de l'Ontario au cœur de la transformation des systèmes scolaires
- Optimiser le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de santé mentale pour les élèves
- Objectifs et occasions
- Le rôle des équipes de leadership en santé mentale
- Trois éléments clés
- Aperçu des considérations : Optimiser le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention

L'objet

Cette ressource vise à encourager les équipes de leadership en santé mentale des conseils scolaires de l'Ontario à examiner de manière réflexive, à renforcer ou à remanier des aspects de leur continuum de services de santé mentale actuel. L'objectif est de veiller à ce que les élèves, ainsi que leurs parents ou aidants naturels, soient à l'affût des services disponibles et bénéficient d'un accès équitable à une gamme complète de services de promotion de la santé mentale, d'identification précoce, de prévention et d'intervention précoce à l'école. Ceci facilitera la communication afin de sensibiliser la communauté scolaire aux mesures de soutien et aux services disponibles au sein des écoles et constituera une étape importante vers le renforcement du système local de soins, de façon harmonisée avec la vision ambitieuse de [Bons soins au bon moment](#).



Introduction

En Ontario, les mesures de soutien et les services de santé mentale en milieu scolaire font partie intégrante du système complet de soins de santé mentale pour les enfants, les jeunes et leurs familles. Les leçons tirées des effets de la pandémie de COVID-19 nous rappellent également que les écoles ont le potentiel d'être de puissantes sources de promotion et de protection de la santé mentale et du bien-être des élèves.

En priorisant des milieux d'apprentissage qui favorisent la santé mentale dans un cadre d'affirmation identitaire et culturel, les écoles peuvent intégrer la littératie en santé mentale à travers le curriculum, promouvoir des activités de bien-être, renforcer le développement des compétences socio-émotionnelles, contribuer à réduire la stigmatisation entourant la santé mentale et la recherche d'aide, et mettre en valeur les perspectives des élèves ainsi que leur leadership dans la promotion de la santé mentale. En outre, le personnel scolaire est idéalement positionné pour reconnaître et identifier les signes précoces de problèmes de santé mentale, en répondant avec des stratégies et des mesures de soutien pour aider les jeunes ayant des problèmes de santé mentale légers à modérés, ou en soutenant l'aiguillage vers des services de santé mentale en milieu scolaire ou communautaires. Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire sont particulièrement aptes à offrir des services de prévention et d'intervention précoce, aidant souvent les jeunes à résoudre leurs problèmes de santé mentale avant même que ces difficultés ne s'aggravent et ne nécessitent des services plus intensifs. En parallèle, conscients que certains élèves pourraient nécessiter un niveau d'intervention plus élevé, les systèmes scolaires collaborent avec leurs partenaires communautaires en santé mentale et d'autres secteurs afin de mettre en place un système de soins accessible, flexible, compatissant, collaboratif et coordonné pour les enfants, les jeunes et les familles ayant besoin de services cliniques plus intensifs.



Les écoles sont bien placées pour travailler avec la communauté et les établissements de soins de santé afin de répondre aux besoins spécifiques en santé mentale de chaque élève de l'Ontario. Le système de soins varie d'un bout à l'autre de la province en fonction des besoins locaux, des forces et des ressources disponibles. En Ontario, la pandémie de COVID-19 a amplifié les disparités et les disproportions qui existaient déjà en matière de services de soutien en santé mentale tant dans les écoles que hors des écoles. Pour y remédier, il est nécessaire de mettre en œuvre un système de soutien à plusieurs niveaux en ce qui concerne la santé mentale en milieu scolaire, en mettant l'accent sur les besoins des élèves qui ont été les plus marginalisés et opprimés et qui le sont encore de nos jours, à savoir les élèves noirs et autochtones.

L'affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire : un cadre pour la réflexion et l'action (SMS-ON)

Système de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes

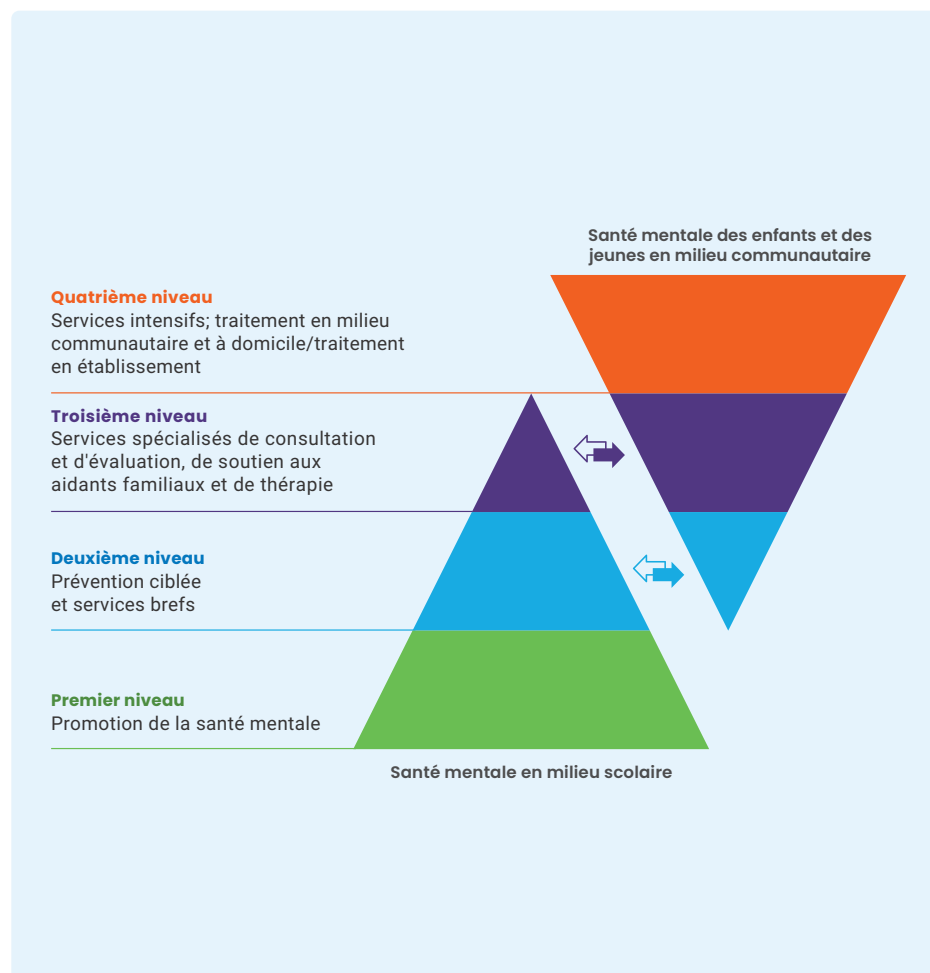
Le rapport *Bons soins au bon moment : Renforcer le système de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les enfants et les jeunes de l'Ontario* présente une vision collective ambitieuse de la cohésion et de la collaboration du système afin d'améliorer la façon dont les jeunes, les parents et les aidants naturels ont accès aux mesures de soutien et aux services de santé mentale, et en font l'expérience partout dans la province. L'objectif de cette initiative est de défendre les intérêts et de mobiliser divers secteurs en collaboration avec les principales parties prenantes pour élaborer conjointement un continuum solide, éclairé par des données probantes et bien défini de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes.



Créer et se mettre d'accord sur une vision ambitieuse qui concorde avec le fonctionnement recherché d'un système nous aidera à nous y retrouver dans la complexité du changement de système. Nous envisageons un système dans lequel nos secteurs collaboreront pour placer fermement les enfants, les jeunes et les familles au cœur de tout ce que nous faisons.

Une approche axée sur un système de soins met sur pied des services de santé mentale dans tous les secteurs qui placent les enfants, les jeunes et les familles au cœur des soins. L'approche offre un accès facile à des services équitables et des transitions de soutien entre les secteurs et les organismes. Elle reconnaît que l'oppression et le racisme sont systémiques et vise à éliminer les obstacles et les injustices afin d'offrir à tous et à toutes un système efficace géré avec bienveillance.

Bons soins au bon moment, 2022



Le rôle des systèmes scolaires

Les systèmes scolaires font partie intégrante de cet engagement^[1]. Ils sont bien placés^[2] pour renforcer les efforts en amont, en établissant des conditions d'apprentissage qui favorisent la santé mentale et le bien-être des élèves de manière différenciée, dans un cadre d'affirmation identitaire et culturel; pour fournir un accès rapide et sans obstacle à des mesures de prévention et d'intervention précoce adaptées à la culture; et pour permettre aux élèves d'accéder aux soins de santé mentale communautaires, d'y cheminer et d'en sortir. La promesse de la santé mentale en milieu scolaire est bien documentée^[3] en tant que pilier de la vision ambitieuse d'un système de santé mentale plus complet, équitable et efficace pour les enfants, les jeunes et leurs familles.

Avant d'entamer la co-conception d'un système de soins en santé mentale, il est essentiel que les systèmes scolaires se penchent d'abord sur leurs propres pratiques. Cela implique de faire le point sur l'apprentissage, les soutiens, les services et les modes de prestation actuels avec les principales parties prenantes du système scolaire et de donner la priorité à un cadre pour la réflexion et l'action relatif à l'[affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire](#) afin de définir clairement leur continuum interne de soutiens et de services en matière de santé mentale en milieu scolaire. Il s'agit notamment de définir, de renforcer et de communiquer l'ensemble des apprentissages, des mesures de soutien et des services en santé mentale pour les élèves à l'école, ainsi que les modalités d'accès, les lieux de prestation, les moments où ils sont fournis et les personnes qui en sont responsables.

[1] Voir la [Politique/Programmes Note 169 : Santé mentale des élèves et lutte contre les dépendances](#)

[2] Voir [Les structures et processus pour des pratiques évolutives et durables de promotion de la santé mentale dans les écoles et les conseils scolaires](#)

[3] La promesse de la santé mentale à l'école : Les écoles sont le milieu idéal pour la promotion, la prévention et l'intervention précoce en matière de santé mentale. La santé mentale à l'école encourage le bien-être, rehausse l'apprentissage et a des bienfaits économiques. [Lien vers le site de SMS-ON](#)



Les élèves de l'Ontario au cœur de la transformation des systèmes scolaires

Au cœur de cette vision se trouve une vérité inébranlable : les élèves sont au centre de ce travail de transformation. La diversité de leurs voix, de leurs points de vue et de leurs expériences est importante et constitue le fondement du processus continu visant à façonner et à transformer cette vision en action.

Les élèves qui ont pris part au [rapport #ONecoute 2021](#) ont exprimé leur intérêt et leur désir pour un **apprentissage de la santé mentale** qui ne soit pas seulement une réflexion après coup, mais une partie intégrante de leur éducation et de leur système de soutien. Ils veulent acquérir des connaissances sur la santé mentale à l'école et préfèrent que cet apprentissage soit **régulier, précoce et varié**. Les élèves veulent également avoir un meilleur accès aux **outils** et aux **ressources** qui leur permettraient de préserver leur santé mentale, de **faire face au stress** et de s'orienter de manière sécuritaire vers le **soutien par les pairs**. Cela inclut des **occasions de leadership** qui sont plus accessibles à tous les élèves et un espace qui facilite différents styles de leadership, leur donnant la possibilité de s'épanouir et de contribuer de manière significative à leur communauté scolaire et au-delà.

Leurs recommandations reflètent un système scolaire empreint de compassion et d'affirmation de l'identité, caractérisé par des **ressources**, des soutiens et des services en **santé mentale solides, fondés sur l'équité et tenant compte des différences culturelles**. Les élèves recherchent également l'unité dans ce cheminement et préconisent que leurs enseignants, parents et aidants naturels se joignent à eux pour en apprendre davantage sur la santé mentale. Au-delà de ces appels à l'action, le rapport indique les domaines à améliorer, notamment la nécessité d'**améliorer la sensibilisation, la disponibilité et l'accès** aux ressources destinées aux élèves, les initiatives du conseil scolaire en matière de santé mentale et les voies d'accès aux soutiens et aux services à l'école.

Le [rapport #ONecoute 2021](#) nous rappelle le travail qui nous attend et fournit aux systèmes scolaires des moyens concrets de mettre en place un continuum de services plus holistique et réactif à tous niveaux d'intervention.

Les systèmes scolaires ont la possibilité d'intégrer ces recommandations de manière claire et concrète afin qu'elles soient reflétées et articulées dans le cadre d'un continuum de services plus holistique conçu pour l'apprentissage et le soutien de la santé mentale des élèves à tous les niveaux d'intervention.

Optimiser le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de santé mentale pour les élèves

Les conseils scolaires de l'Ontario disposent de processus et de modèles de prestation de services pour soutenir les élèves de manière différenciée. Ils mobilisent des équipes multidisciplinaires de membres du personnel, de partenaires communautaires et d'expertise sur le terrain pour fournir ces services en réponse aux besoins spécifiques des élèves, notamment à travers des services tels que l'éducation de l'enfance en difficulté, l'orthophonie, l'ergothérapie, les gardiens du savoir, les accompagnateurs pour l'obtention du diplôme, les services d'établissement pour les nouveaux arrivants. Sachant qu'un continuum de services dans les systèmes scolaires devrait offrir du soutien aux élèves qui présentent des problèmes de santé mentale, il devrait aussi préciser le type de mesures de soutien en amont fournies à tous les élèves, au sein de leurs écoles et de leurs salles de classe, qui contribuent à créer des conditions favorisant la santé mentale et la promotion de la santé mentale des élèves. La définition suivante propose un vocabulaire commun et une compréhension commune d'un continuum de mesures de soutien et de services pour la santé mentale des élèves :

Un continuum complet de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale pour les élèves au sein d'un conseil scolaire comprend un système de soutien structuré à plusieurs niveaux pour promouvoir et soutenir la santé mentale et le bien-être de chaque élève dans un cadre éducatif^[4]. Il décrit une gamme complète de mesures de soutien qui privilégient la promotion de la santé mentale en amont pour chaque élève; l'identification et le soutien précoces, la prévention en temps opportun, l'intervention psychosociale précoce pour certains; et les voies d'accès à des interventions thérapeutiques plus intensives pour quelques-uns.

Il comprend des équipes multidisciplinaires de professionnels (p. ex., du personnel scolaire, du personnel de soutien aux élèves, des directions et directions adjointes d'école, des professionnels de la santé mentale et autres) qui sont équipés pour fournir des mesures de soutien à plusieurs niveaux aux enfants et aux jeunes dans un cadre accessible, inclusif, adapté à la culture et familial.



Système de soutien à plusieurs niveaux

Les conseils scolaires utiliseront un système de soutien à plusieurs niveaux pour fournir des services de santé mentale en milieu scolaire.

Cette structure permet d'établir des priorités, de clarifier les rôles et d'assurer la coordination et la qualité des services. La structure d'un système de soutien à plusieurs niveaux comprend un continuum de services : promotion de la santé mentale, identification précoce, prévention et intervention précoce, et voies de service/soutien clinique pour les personnes ayant des besoins plus intensifs en matière de santé mentale.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Note politique/programme 169 Exigence n° 3

[4] [Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Note politique/programmes 169, Exigence no 3](#)

Objectifs et occasions

L'objectif principal de l'optimisation d'un continuum de services en santé mentale pour les élèves, selon un système d'intervention à plusieurs niveaux, est de veiller à ce que chaque élève et ses parents ou aidants naturels soient sensibilisés à la disponibilité d'une gamme complète de mesures de soutien et de services de promotion de la santé mentale, d'identification précoce, de prévention et d'intervention précoce et qu'ils y aient accès de manière équitable, selon un cadre d'affirmation identitaire, au sein de chaque école des conseils scolaires de l'Ontario, quel que soit leur lieu de résidence dans la province.

Le fait de s'engager dans ce travail peut engendrer de nombreuses occasions d'améliorer la façon dont les soutiens et les services en matière de santé mentale sont compris et vécus par les élèves, leurs parents ou aidants naturels et le personnel scolaire.

Ces occasions pourraient être utilisées, entre autres, pour :

- **Améliorer l'accessibilité, l'équité et la réconciliation** : Un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services contextualisé et conçu pour refléter la population d'élèves doit être flexible et itératif. Cette approche comprend l'identification des lacunes dans les services et la reconnaissance des obstacles systémiques plus profonds qui peuvent contribuer à des pratiques oppressives dans les soutiens et les services de santé mentale en milieu scolaire. En créant des occasions pour prendre en compte et amplifier les programmes spécifiques à l'identité, et en démantelant les pratiques inadéquates, nous pouvons reconstruire les systèmes afin que les élèves noirs, autochtones et marginalisés, ainsi que leurs parents ou aidants naturels, aient accès à des soins sécuritaires, adaptés à leur culture et affirmant leur identité tout au long de leur parcours en matière de santé mentale à l'école et dans la vie. Pour réaliser ce travail avec engagement, il est essentiel d'avoir des échanges significatifs, des dialogues et des réflexions fondés sur l'humilité culturelle, ainsi que des actions basées sur une approche d'affirmation identitaire.
- **Réduire la stigmatisation de la santé mentale et de la maladie mentale** : Un modèle solide de prestation de services adapté à la santé mentale des élèves améliore la visibilité et l'accessibilité des soutiens disponibles pour les jeunes à tous les stades de leur développement. Le fait de parler de la santé mentale et de normaliser la recherche d'aide dans les classes et les écoles contribue à réduire la stigmatisation et les obstacles à l'accès.
- **Promouvoir l'identification et le soutien précoces** : Reconnaître et intervenir face aux problèmes de santé mentale dès les premiers signes peut prévenir leur intensification et favoriser des résultats positifs en matière de santé mentale. Mettre en place une équipe diversifiée de membres du personnel de soutien aux élèves, bien intégrée à la communauté scolaire, peut assurer une présence continue aux côtés du personnel scolaire. Cela peut également contribuer à la « délégation des tâches », c'est-à-dire à l'idée que les adultes bienveillants, qui sont souvent ceux vers lesquels les élèves se tournent en premier, jouent un rôle important en écoutant, en validant et en soutenant les jeunes, de sorte que des services de santé mentale plus formels ne soient pas nécessaires.
- **Clarifier les rôles, les responsabilités et les voies d'accès** : Établir le continuum des mesures de soutien et des services permet de clarifier les rôles et les responsabilités associés, d'optimiser l'allocation des ressources de manière cohérente et de comprendre les points d'accès et les voies d'aiguillage. La reconnaissance de l'ensemble des compétences et du champ de pratique distincts disponibles au sein des équipes multidisciplinaires de chaque conseil scolaire pour fournir des soutiens et des services de haute qualité pour la santé mentale des élèves, contribue à la clarté et à la cohérence pour le personnel et les élèves.

- **Renforcer les services de santé mentale de niveaux 2 et 3 dans les écoles** : Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire sont particulièrement bien placés pour offrir des services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale de grande qualité, adaptés à la culture et éclairés par des données probantes au sein des écoles afin de répondre aux besoins divers de chaque élève.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 4. Pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale de niveau 2 et de niveau 3 dans les écoles

- **Renforcer la collaboration et la communication avec les principales parties prenantes** : Un continuum clairement défini de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale facilite l'utilisation et l'intégration des ressources disponibles, fondées sur la recherche et la communication à une multitude d'intervenants clés au sein de la communauté scolaire, y compris les élèves, leurs familles et les parents ou aidants naturels. Il offre également aux équipes de santé mentale des conseils scolaires la possibilité de s'engager de manière significative avec les services communautaires qui sont prêts à amplifier et à renforcer les mesures de soutien et les services à tous les niveaux d'intervention et au-delà.



Le rôle des équipes de leadership en santé mentale

L'équipe de leadership en santé mentale^[5], composée de membres clés, y compris la surintendance responsable du dossier de la santé mentale, la ou le leader en santé mentale et les gestionnaires des services psychologiques, en travail social et de l'éducation spécialisée, travaille en collaboration pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie triennale du conseil scolaire en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances et du plan d'action annuel. Cette équipe dédiée collabore étroitement avec d'autres directions du conseil scolaire pour assurer la cohérence avec les orientations stratégiques du conseil scolaire, intégrer des perspectives diverses, mettre en place des processus et des protocoles, et mobiliser des ressources pour la promotion, l'identification précoce, la prévention et l'intervention précoce en matière de santé mentale. Ses responsabilités consistent à renforcer les fondements du leadership, à soutenir l'adoption et l'intégration des pratiques de santé mentale, à guider la sélection et la mise en œuvre d'interventions éclairées par des données probantes, à faciliter le développement professionnel du personnel scolaire et à forger des partenariats avec la communauté. Grâce à ces efforts, l'équipe promeut une approche globale de la santé mentale dans le contexte éducatif.

L'aboutissement de ce travail continu est fondamental et profondément lié à la capacité des conseils scolaires à co-concevoir et à mettre en œuvre un continuum optimal de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services pour la santé mentale des élèves. De nombreux conseils scolaires de l'Ontario signalent^[6] qu'ils disposent d'un modèle de prestation de services de santé mentale bien articulé, avec des descriptions claires des rôles et des services offerts au sein du conseil scolaire pour aider les élèves en cas de problèmes. Souvent, cela signifie la prestation de soutiens et de services essentiels livrés par des professionnels de la santé mentale pour répondre à un élève ou à un groupe d'élèves qui présentent des problèmes de santé mentale.

Au fur et à mesure que progresse notre compréhension des systèmes scolaires dans le contexte des soins de santé mentale intégrés pour les enfants et les jeunes,

une occasion unique se présente pour les équipes de leadership en santé mentale d'examiner, de réfléchir, d'affiner et d'améliorer leur continuum actuel de services pour soutenir la santé mentale et le bien-être des élèves dans le cadre du système de soutien à^[7] plusieurs niveaux. Cela implique des efforts visant à :

- incorporer intentionnellement des descriptions de l'apprentissage et des mesures de soutien en amont offerts à chaque élève, à l'école et en salle de classe, de manière différenciée et adaptée selon le cadre d'affirmation identitaire au sein de la gamme complète de services contribuant à promouvoir et à protéger leur santé mentale;
- collaborer avec de multiples parties prenantes afin de concevoir conjointement un ensemble solide de services psychosociaux et thérapeutiques, éclairés par des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire, qui peuvent répondre aux besoins actuels et aux objectifs des élèves ayant des problèmes de santé mentale émergents;
- déterminer les rôles professionnels les plus appropriés au sein du système scolaire pour assurer une prestation efficace de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale selon les niveaux d'intervention et de manière cohérente;
- améliorer les connaissances du personnel scolaire en matière de santé mentale pour favoriser l'identification et les mesures de soutien précoces;

[5] Voir [le Portail de leadership de SMS-ON : Principaux rôles et responsabilités en matière de diffusion et de mise en œuvre](#)

[6] Rapport fondé sur le Sondage en matière de santé mentale à l'intention des conseils scolaires de SMS-ON Septembre 2022 – Mars 2023

[7] Voir [Le système ontarien de soutien à plusieurs niveaux : le modèle harmonisé et intégré \(MHI\) pour la santé mentale en milieu scolaire](#)

- mettre en place des séances de perfectionnement professionnel, des formations et du coaching selon les rôles, pour encourager l'adoption de pratiques éclairées par des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire ;
- définir des points d'accès multiples et des voies d'accès aux services tout au long du continuum de soins;
- élaborer des stratégies de communication adaptées au public cible qui décrivent l'éventail des mesures de soutien, des services et des points d'accès disponibles en matière de santé mentale;
- monitorer et évaluer les progrès en vue d'une amélioration continue.

Les efforts continus pour améliorer et revoir le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale des élèves impliquent un processus dynamique d'engagement, de communication et de co-conception, avec une multitude de parties prenantes au sein du système scolaire, et plus particulièrement, avec les élèves et leurs parents ou aidants naturels. Leurs points de vue et leurs expériences vécues sont des atouts inestimables qui permettent aux équipes de leadership en santé mentale d'avoir des idées qui constituent des éléments fondamentaux pour une prise de décision éclairée.



On peut définir l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale en milieu scolaire comme des activités ou des interventions durables, tangibles et mesurables, spécifiquement conçues pour favoriser, en amont, la santé mentale et le bien-être de chaque élève et pour répondre à ses besoins au sein du milieu scolaire. Il peut s'agir de pratiques quotidiennes en matière de santé mentale, de renforcement des compétences, de connaissances en matière de santé mentale, de psychoéducation, d'interventions psychosociales et thérapeutiques, de soutien en cas de crise, de gestion des soins et de navigation dans le système.



Trois éléments clés

Santé mentale en milieu scolaire Ontario a procédé à un balayage documentaire afin de mieux comprendre et de mettre en évidence les éléments clés qui contribueront à optimiser un continuum efficace de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire.

Dans le cadre d'un processus de consultation en cours qui a débuté au printemps 2022, plusieurs conversations ciblées ont été organisées avec des informateurs clés dans les conseils scolaires de l'Ontario (y compris les leaders en santé mentale, les surintendances responsables du dossier de la santé mentale, les gestionnaires des services en travail social et les gestionnaires des services psychologiques). Les participants ont fait part de leurs commentaires à propos des points suivants :

- La situation actuelle des modèles de prestation de services de santé mentale en milieu scolaire (p. ex., l'état actuel et les forces et besoins connexes);
- des suggestions concernant la gamme de soutiens et de services (p. ex., l'avenir souhaité et ce qui pourrait ou devrait être inclus dans un modèle de prestation de services);
- des idées de mécanismes qui aideront les équipes de leadership en santé mentale à améliorer et à articuler leur continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire (p. ex., des outils pratiques et des modèles).

Les idées révélées par ce processus ont été synthétisées et ont mis en évidence les problèmes majeurs suivants relatifs à la mise en œuvre d'un continuum complet de services et de mesures de soutien en matière de santé mentale pour les élèves. Il offre également des idées et des recommandations pour l'élaboration d'un document d'orientation à l'appui des équipes de leadership en santé mentale.

Problèmes majeurs

Haut niveau de besoins au sein du système	Le système est submergé par des besoins de haut niveau, notamment en matière de soutien aux élèves en situation de crise, ce qui entraîne de longues listes d'attente et met l'accent sur les interventions de niveau 3 plutôt que sur les mesures préventives. De nombreux aiguillages, particulièrement inquiétants dans les classes de la maternelle à la troisième année, où les comportements préoccupants sont fréquents.
Manque de clarté quant aux rôles et au champ d'exercice	La clarté des rôles et les attentes en matière de services ne sont pas uniformes, ce qui entraîne des incertitudes quant aux personnes qui fournissent des services de santé mentale spécifiques et à ce qui relève de la santé mentale des élèves. Le champ d'exercice du personnel des conseils scolaires qui soutient la santé mentale des élèves n'est pas clair, ce qui entraîne des aiguillages excessifs et des occasions manquées de promotion ou de prévention de la santé mentale. Les élèves ont un accès irrégulier à l'identification et au soutien précoce, même au sein des régions géographiques, en raison du manque de clarté du rôle du personnel de soutien aux élèves.
Problèmes de dotation	Le manque de personnel et l'épuisement professionnel sont endémiques, exacerbés par la difficulté à trouver des professionnels de la santé mentale bilingues et réglementés, en particulier pour les conseils scolaires francophones. La couverture limitée du perfectionnement professionnel et de la formation, et le roulement élevé du personnel nuisent au renforcement des capacités pour répondre aux besoins des élèves en matière de santé mentale.

Problèmes majeurs	
Nature oppressive des systèmes scolaires	Les structures systémiques oppressives qui intègrent des préjugés raciaux au sein des systèmes scolaires constituent des obstacles à la mise en œuvre de soutiens et de services en matière de santé mentale pour les élèves. Cela contribue à un accès inéquitable aux soins et perpétue des résultats disproportionnés pour les élèves noirs, autochtones et racialisés.
Problèmes en matière de perfectionnement professionnel	Le manque d'occasions de perfectionnement professionnel, dû à la pénurie de personnel et aux demandes concurrentes, empêche le personnel scolaire et les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire d'améliorer leurs connaissances en matière de santé mentale et de soutenir efficacement les élèves souffrant de problèmes de santé mentale. Ce problème est particulièrement perceptible dans les écoles secondaires, où les exigences du curriculum se heurtent à la nécessité d'acquérir des connaissances de base en matière de santé mentale.

Idées et occasions	
Clarté des rôles, du champ d'exercice et des services	• Définir les rôles et le champ d'exercice de la pratique pour l'ensemble du personnel et des professionnels qui soutiennent la santé mentale des élèves. • Communiquer régulièrement ces informations afin d'assurer une compréhension commune parmi les parties prenantes. • Décrire la structure de la pratique et les lignes directrices pour les différents rôles du personnel. • Fournir une formation pour améliorer les compétences et la confiance du personnel dans la prestation de services et de soutiens en matière de santé mentale.

Idées et occasions	
Voies d'accès aux services	• Définir et redéfinir les voies d'accès internes et externes aux services de santé mentale. • Établir des procédures claires d'orientation et de services, y compris des protocoles de consentement. • Communiquer régulièrement les voies d'accès aux services à toutes les parties prenantes et les réviser pour répondre aux besoins actuels. • Fournir une gamme de services et de soutiens adaptés aux besoins et aux styles d'apprentissage des élèves. • Envisager des interventions de groupe pour réduire la stigmatisation, les temps d'attente et s'attaquer au grand nombre de cas.
Approche d'intervention à plusieurs niveaux	• Définir une approche d'intervention à plusieurs niveaux avec des justifications claires, des exemples de soutiens ou de services disponibles et des prestataires de services à chaque niveau. • Utiliser des supports visuels, tels que le diagramme triangulaire MHI, pour illustrer cette approche. • Utiliser des données pour déterminer les besoins des élèves, suivre les progrès et évaluer l'efficacité des services à chaque niveau. • Renforcer l'importance de l'identification et du soutien précoces à tous les niveaux. • Fournir des ressources et des outils de dépistage bilingues et hiérarchiser intentionnellement les ressources pertinentes. • Aborder les questions d'équité en examinant les niveaux de service pour les populations qui en ont besoin et en supprimant les obstacles à l'accès.

Idées et occasions	
Promotion de la santé mentale	- Mettre l'accent sur les stratégies de promotion et les connaissances de base en matière de santé mentale pour tous les élèves et le personnel. - Renforcer les capacités du personnel en matière de promotion de la santé mentale, y compris les pratiques tenant compte des traumatismes.
Mobilisation et communication	- Recueillir et intégrer les commentaires des élèves et des aidants naturels dans la prestation des services. - Informer régulièrement les aidants naturels et les élèves des services et des mesures de soutien disponibles.
Orientation du système	- Adopter une approche systémique harmonisée aux orientations stratégiques du conseil scolaire. - S'assurer du soutien de la haute direction et des équipes multidisciplinaires collaboratives.

Ce processus a permis d'identifier les trois éléments clés suivants dont les équipes de leadership en santé mentale (ÉLSM) peuvent tenir compte dans le cadre d'un continuum optimal de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale des élèves. Cette ressource a pour but de fournir des conseils pour aider les équipes de leadership en santé mentale à examiner l'état actuel de la prestation des services au sein de leurs conseils scolaires par rapport à ces trois éléments clés, et à identifier les possibilités d'amélioration et d'avancement dans le cadre du système intégré pour la santé mentale des enfants et des jeunes.

Voici les trois éléments clés :

1. Les **principes directeurs pour la santé mentale des élèves** offrent une compréhension commune des valeurs, des priorités et des approches qui ouvrent la voie à l'optimisation d'un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale pour les élèves à tous les niveaux d'intervention.
2. **Un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention** qui est bien défini, qui reflète les besoins et les forces des élèves et qui est organisé du moins intensif au plus intensif, permet de savoir clairement à quels apprentissages, mesures de soutien et services en matière de santé mentale les élèves et leurs parents ou aidants naturels ont accès au sein du système scolaire.
3. **Le leadership, les structures et les processus** sont des leviers essentiels qui facilitent la communication, l'accès et la prestation des services de santé mentale à travers la gamme de soutiens.



Aperçu des considérations : Optimiser le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention

Pour examiner l'état actuel de la prestation des services en santé mentale au sein de leurs conseils scolaires, les équipes de leadership en santé mentale sont encouragées de tenir compte des [trois éléments clés](#) et de relever les forces sur lesquelles reposeront des actions pour améliorer le continuum des services de santé mentale pour les élèves dans le cadre d'un système de soutien à plusieurs niveaux.

Veillez trouver ci-contre quelques pratiques suggérées qui peuvent guider vos réflexions et vos orientations.

Établir des principes directeurs

Décrire le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services du conseil scolaire

Leadership, structures et processus

Planification et échéanciers

Mobilisation et communication

Examiner, ajuster et améliorer

Établir des principes directeurs

Réunir des personnes pour établir une compréhension, un engagement et des principes directeurs communs en vue d'examiner et d'améliorer le continuum des mesures de soutien et des services du conseil scolaire.

- Désigner une équipe ou un comité qui soutiendra la coordination, l'animation et le développement du continuum complet des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire, en collaboration avec les principaux groupes d'intervenants. *(devrait inclure des membres de l'équipe de leadership en santé mentale)*
- Établir une compréhension commune de la vision ambitieuse d'un système de soins pour les enfants et les jeunes de l'Ontario et du rôle des écoles.

Définir collectivement les valeurs et les principes qui guideront les processus de prise de décision dans la coordination, la facilitation et le développement du continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire de votre conseil scolaire.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 1. Préparer le terrain, les motifs et l'objet

Bons soins au bon moment

Boîte à outils A. Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 2. Principes directeurs pour la santé mentale des élèves

Boîte à outils B. Établir les principes directeurs

Décrire le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services du conseil scolaire

Décrire le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services actuel du conseil scolaire, ainsi que les améliorations possibles.

Réfléchir à la façon dont les différents soutiens et services actuellement disponibles dans votre conseil scolaire de district sont définis, pour quelles raisons, à qui ils sont destinés, comment ils peuvent être accessibles, qui est responsable de leur prestation et comment vous saurez qu'ils atteignent leur objectif prévu.

Examiner les données existantes du conseil scolaire relatives aux besoins et aux points forts des élèves en matière de santé mentale, aux préférences des élèves et des parents ou aidants naturels en matière de services et de mesures de soutien, et mettre en évidence tout commentaire relatif aux points forts des ressources et aux domaines à améliorer. Envisager des pratiques essentielles pour renforcer le continuum des services en matière de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils C. Réflexion et connexion

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 3. Un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à tous les niveaux d'intervention

Chapitre 4. Pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale de niveau 2 et de niveau 3 dans les écoles

Décrire le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services du conseil scolaire (suite)

Travailler avec votre équipe pour définir ou affiner le continuum des services au sein de votre conseil scolaire. Envisager de consulter vos collègues et votre coach de mise en œuvre pour identifier les innovations prometteuses qui peuvent aider à combler les lacunes actuelles en matière de mesures de soutien et de services (cela peut impliquer de consulter la littérature de recherche ou de procéder à une analyse de la situation actuelle des pratiques pour appuyer votre prise de décision).

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils D. Définir un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire

Leadership, structures et processus

Examiner, actualiser et renforcer les structures existantes pour une prestation efficace.

Examiner et actualiser le leadership, les structures et les processus de votre conseil scolaire qui facilitent et soutiennent la mise en œuvre de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire à tous les niveaux d'intervention. Tenir compte des points suivants :

- un engagement décisif et une compréhension commune de la part des leaders
- des équipes multidisciplinaires
- des protocoles solides

- des systèmes de collecte et de surveillance des données
- des stratégies de mobilisation et de communication

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 5. Leadership, structures et processus

Boîte à outils F. Faire le bilan du leadership, des structures et des processus

Examiner et renforcer les pratiques essentielles nécessaires à la mise en œuvre d'un ensemble solide de services de prévention et d'intervention précoce éclairés par des données probantes et affirmant l'identité.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils E. Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

Planification et échéanciers

Intégrer les échéanciers à la stratégie et au plan d'action de votre conseil scolaire en matière de santé mentale.

- Déterminer les prochaines étapes qui permettront de passer de l'état actuel à l'état souhaité ou futur.
- Définir des objectifs et des indicateurs pour examiner et affiner le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale de votre conseil scolaire.
- Examiner les processus et les protocoles clés qui motiveront et stimuleront la capacité à mettre en place un système de soins commun.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Ressource : Trousse d'outils pour appuyer la mise en œuvre (Outils de stratégie et de planification d'action)

Mobilisation et communication

En travaillant sur ces processus, considérez la façon dont votre équipe :

- mobilise et oriente divers groupes de parents, d'aidants naturels et d'élèves : Participez à de nouvelles consultations ou enquêtes si les données existantes sont obsolètes ou ne tiennent pas compte de la voix représentative des élèves, des parents, des aidants naturels, du personnel, des partenaires communautaires, etc.
- mobilise des équipes multidisciplinaires de personnel scolaire qui soutiennent les élèves à tous les niveaux d'intervention : Engagez-vous dans des conversations courageuses là où la clarté des rôles a été brouillée, en cherchant à réduire les

redondances, à affiner les limites et à optimiser les contributions uniques des disciplines, des équipes et des individus.

- établit des relations avec plusieurs partenaires communautaires à tous les niveaux d'intervention afin de comprendre la situation actuelle et d'explorer les possibilités de collaboration.
- développe des stratégies de communication différenciées pour atteindre toutes les parties prenantes.

➡ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils sur l'engagement des élèves
(smho-smso.ca)

Boîte à outils G. Stratégies de communication

Examiner, ajuster et améliorer

Le processus d'élaboration d'un continuum des services pour la santé mentale des élèves au sein d'un système de soutien à plusieurs niveaux est dynamique. Il ne s'agit pas d'un événement statique ou ponctuel, mais d'un engagement, d'une validation et d'une communication continus. Ce processus implique :

- de comprendre la population d'élèves, ses besoins et ses objectifs;
- de rassembler des données pour comprendre comment les élèves accèdent à l'apprentissage, aux mesures de soutien et aux services en matière de santé mentale, qui les offre et à quel endroit;
- de maintenir un engagement continu avec les élèves et leurs parents ou aidants naturels;
- de cartographier les ressources existantes et d'identifier les redondances ou les lacunes dans les services;
- de s'assurer que la sélection des mesures de soutien et des services est ancrée dans les principes directeurs;
- de faciliter le dialogue et de renforcer les relations avec

le personnel du système, le personnel scolaire et les intervenants communautaires;

- d'examiner, d'ajuster et d'optimiser régulièrement la disponibilité et l'accessibilité de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire éclairés par des données probantes.

➡ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils A. Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

Boîte à outils C. Réflexion et connexion

Boîte à outils F. Faire le bilan du leadership, des structures et des processus

Boîte à outils G. Stratégies de communication

Principes directeurs pour la santé mentale des élèves



DANS CE CHAPITRE...

- Établir les principes directeurs
 - Services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels
 - Accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire
 - Offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent
 - Alignés sur un système de soins à plusieurs niveaux et intégrés à ce système
 - Appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux
 - Éclairés par les données probantes, et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Établir les principes directeurs



Nous avons tous un rôle à jouer pour améliorer la santé mentale. Ce ne sont pas seulement les thérapeutes et les cliniques qui doivent s'en préoccuper. La santé mentale, c'est une question dont il faut se préoccuper dans tous les milieux où les gens passent du temps – y compris à la maison, à l'école et au travail.

Commission de la santé mentale du Canada, La Stratégie en matière de santé mentale pour le Canada : Une perspective axée sur les jeunes, 2016

Nous commençons par cette section pour jeter les bases d'un continuum holistique ambitieux de services de soutien en santé mentale pour les élèves qui correspond à la vision, à la mission et à la stratégie en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu scolaire en Ontario.

Bien qu'il n'existe pas de modèle unique pour la prestation de services de santé mentale en milieu scolaire, certains principes généraux peuvent guider la mise en place de soutiens et de services aux élèves. Les conseils scolaires de l'Ontario représentent une population diversifiée, qui comprend des variations géographiques, linguistiques, religieuses et d'accès aux ressources et aux services de soutien en santé mentale. Pour optimiser un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services pour la santé mentale des élèves à tous les niveaux d'intervention, il est essentiel d'avoir une compréhension commune des valeurs et des priorités. Cette approche collaborative assure que les mesures de soutien et les services de santé mentale répondent aux objectifs de santé mentale des élèves et tiennent compte des particularités de chaque communauté des conseils scolaires de l'Ontario.

En tant qu'équipes de leadership au sein des conseils scolaires, vous connaissez probablement déjà les six principes directeurs qui peuvent être utiles à considérer lors de vos interactions avec les principales parties prenantes; ces principes vous permettront d'examiner et de réfléchir à vos mesures de soutien et à vos services actuels pour la santé mentale des élèves à tous les niveaux d'intervention. Ils peuvent sans doute refléter les valeurs et les principes existants de votre conseil scolaire, mais ils ne sont pas exhaustifs. Nous encourageons donc votre équipe à utiliser l'outil suivant comme une activité de réflexion pour évaluer l'engagement de votre conseil scolaire et la façon dont les principes suivants se manifestent pour une prise de décision efficace.

- Services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels
- Accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire
- Offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent
- Alignés sur un système de soins à plusieurs niveaux et intégrés à ce système
- Appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux
- Éclairés par les données probantes, et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale



Tenez compte de ces principes et de la mesure dans laquelle ils guident la prise de décision concernant le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale mis à la disposition des élèves, des parents et des aidants naturels au sein de votre conseil scolaire. En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez aux principes et aux valeurs fondamentales, y compris ceux d'ordre spirituel, culturel et linguistique, qui guident la sélection et la mise en œuvre des programmes, des pratiques et des mesures de soutien.

Six principes pour guider la prise de décision

Services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels

Il est fondamental de placer au premier plan les perspectives, les expériences et l'expertise des élèves et de leurs parents ou aidants naturels afin que la disponibilité et l'accès à l'apprentissage, aux mesures de soutien et aux services en matière de santé mentale en milieu scolaire reflètent les réalités locales et répondent aux attentes des principaux utilisateurs. Cela fait partie d'une pratique itérative qui reconnaît les élèves et leurs parents ou aidants naturels comme des décideurs actifs et des partenaires précieux. Cela donne aux élèves la possibilité de s'engager activement et de contribuer à façonner les services de santé mentale au sein de leurs conseils scolaires et de leurs écoles.

Ressource : [Boîte à outils sur l'engagement des élèves](#)

Accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire

L'élaboration d'un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services répondant aux besoins de chaque élève, et de ses parents ou aidants naturels, implique la mise en place de soutiens accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire. Cela implique de prioriser une position anti-oppressive et antiraciste afin d'engager des réflexions critiques continues avec toutes les principales parties prenantes concernant les voies d'accès aux soins et les pratiques de soutien existantes. C'est une occasion importante et nécessaire qui permet d'identifier et d'éliminer les obstacles manifestes et invisibles au sein du système de soins qui influent sur la façon dont les Noirs, les Autochtones et les autres identités systématiquement opprimées ont accès aux soins à tous les niveaux de service dans l'ensemble du système de soutien à plusieurs niveaux.

Ressources : [L'affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire : un cadre pour la réflexion et l'action](#), [Outil d'autoréflexion sur l'humilité culturelle](#)

Offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent

Il est essentiel d'établir un plan de perfectionnement professionnel coordonné et régulier avec des soutiens intégrés et continus afin de renforcer les capacités des systèmes de santé mentale en milieu scolaire. Cela contribue à favoriser une culture de confiance collective et de compétence au sein de l'ensemble du personnel scolaire afin d'optimiser et de fournir des soutiens spécifiques à chaque rôle dans l'ensemble de la gamme de services. Ce plan permet aussi de clarifier davantage les rôles et les responsabilités spécifiques et de renforcer un réseau multidisciplinaire d'adultes attentifs et compétents.

Ressources pour le perfectionnement professionnel : [LIT SM à l'intention du personnel enseignant](#), [Cours LIT SM à l'intention des directions et directions adjointes d'école](#), [OPC](#), [LIT SM à l'intention des leaders du système](#), [Série d'orientation pour les Équipes de leadership en santé mentale](#), [Portail de leadership de SMS-ON](#) (comprend des ressources pour le perfectionnement professionnel et un calendrier d'outils d'apprentissage adaptés aux différents rôles, des modèles, et des activités)

Ordres professionnels et associations (une liste courte) : [Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario](#), [Ordre des psychologues de l'Ontario / Ontario Psychological Association](#), [Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario](#), [Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario / Association des travailleuses et travailleurs sociaux de l'Ontario](#), [Association ontarienne des techniques d'éducation spécialisée](#)

Six principes pour guider la prise de décision

(suite)



« L'utilisation d'interventions fondées sur la recherche et de meilleures pratiques dans le cadre d'un système de soutien à plusieurs niveaux augmente la probabilité que les jeunes aient accès à des interventions efficaces correspondant à leurs points forts et à leurs besoins. »

NCSMH, 2019

Alignés sur un système de soutien à plusieurs niveaux et intégrés à ce système

Les équipes de leadership en santé mentale des conseils scolaires de l'Ontario travaillent à l'amélioration de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de santé mentale en milieu scolaire, comme l'indiquent leur stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances, ainsi que leurs plans d'action annuels. Le [modèle harmonisé et intégré](#), qui décrit un système de soutien à plusieurs niveaux pour les écoles de l'Ontario, souligne que la majeure partie du travail des écoles est, ou devrait être, axée sur les services de niveau 1 (promotion de la santé mentale), les services entre et à travers les niveaux (identification précoce et soutien), et les services de niveau 2 (prévention et intervention précoce). Les écoles sont particulièrement bien placées pour fournir des services de promotion, d'identification précoce, de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale qui sont alignés et intégrés avec d'autres domaines prioritaires de votre conseil scolaire, tels que la santé, la réussite des élèves, l'équité, etc. L'ensemble du personnel scolaire collabore étroitement avec les partenaires communautaires et de santé pour créer un système de soins intégré.

Ressources : [Système de soutien à plusieurs niveaux pour la santé mentale en milieu scolaire en Ontario](#), [Bons soins au bon moment : Renforcer le système de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les enfants et les jeunes de l'Ontario](#)

Appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux

La pandémie de COVID-19 a laissé entrevoir de sérieux obstacles pour l'avenir mondial, tout en illustrant les possibilités de mobilisation collective, d'entraide et de solidarité, en intégrant la santé mentale, la maladie et la souffrance aux objectifs et aux voies de progrès social et de justice au sens large. (Reimagining Mental Health Systems, post COVID, 2021)

Notre engagement collectif en faveur d'une vision ambitieuse de la santé mentale des enfants et des jeunes nous amènera à envisager de nouveaux processus ou services pour renforcer le continuum de soutiens et de services en milieu scolaire. Cependant, ils doivent reposer sur les points forts existants des élèves et de leurs parents ou aidants naturels, ainsi que sur une compréhension approfondie des structures, des ressources, des points forts et des partenariats internes existants et efficaces.

Ressources : [Services de santé mentale pour les enfants et les jeunes](#), [L'Institut du savoir sur la santé mentale et les dépendances chez les enfants et les jeunes](#), [Santé mentale pour enfants Ontario](#), [Protocole de collaboration avec des organismes externes NPP 149](#), [Santé publique Ontario](#), [Carrefours bien-être pour les jeunes](#), [Parlons maintenant](#), [Jeunesse](#), [J'écoute](#)

Éclairés par des données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Un continuum de soutiens et de services devrait mettre l'accent sur l'utilisation de pratiques et d'interventions éclairées par des données probantes et axées sur des modes de connaissance adaptés à la culture. L'utilisation de données et de boucles de rétroaction permettent d'assurer l'amélioration continue de la qualité.

Ressources : [La boussole](#), [Psychothérapie structurée](#), [Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques](#)

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils B. Établir les principes directeurs

Un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à tous les niveaux d'intervention



DANS CE CHAPITRE...

- Introduction
- Niveau 1 : Promotion de la santé mentale
- Niveau 2 : Prévention et intervention précoce
- Niveau 3 : Soutien intensif et voies d'accès aux services

Introduction

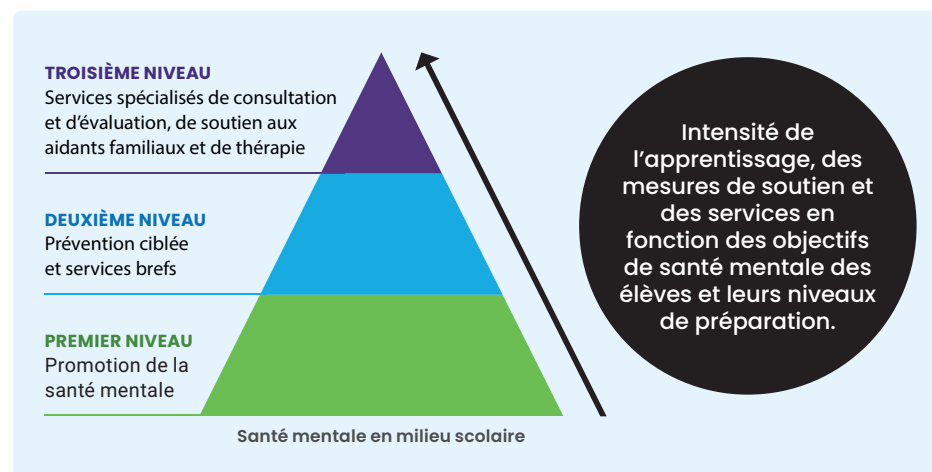
Présenter un éventail de mesures de soutien et de services pour la santé mentale en milieu scolaire dans le contexte d'une approche systémique de soins est un moyen efficace de clarifier et d'avoir une compréhension commune des mesures de soutien disponibles pour la santé mentale des élèves selon un système de soutien à plusieurs niveaux. Cela permet également d'évaluer les éventuelles lacunes, de réexaminer les modalités d'accès et de déterminer qui est responsable de leur prestation.

Le système de soutien à plusieurs niveaux de SMS-ON, également connu sous le nom de **modèle harmonisé et intégré**, sert de cadre complet permettant de définir les niveaux spécifiques de mesures de soutien et de services disponibles pour la santé mentale des élèves. Les mesures de soutien sont réparties le long d'un continuum de soins connu, en commençant par le niveau d'intervention le moins intensif et disponible pour tous les élèves au sein des milieux d'apprentissage à l'école et en salle de classe (niveau 1). Le niveau suivant nous oriente vers l'identification et le soutien précoces qui se produisent entre les niveaux et tout au long du continuum, pour appuyer les élèves lorsqu'ils expriment ou démontrent les premiers signes de problèmes de santé mentale. La mise en place d'interventions ciblées pour les élèves présentant des problèmes de santé mentale émergents se situe au deuxième niveau (niveau 2). Le troisième niveau propose une série de mesures de soutien de transition, de navigation dans le système et de planification des soins pour les élèves ayant des besoins en santé mentale plus aigus ou complexes (niveau 3).

Les niveaux d'intervention visent à aider les systèmes scolaires à sélectionner et à organiser les services de santé mentale, du moins intensif au plus intensif, en fonction des besoins et des objectifs des élèves en matière de santé mentale. L'apprentissage et les mesures de soutien en matière de santé mentale ne doivent pas être considérés comme isolés les uns des autres, mais plutôt comme faisant partie d'un continuum de services qui tendent à se relier, à se compléter et à s'entrecroiser. Il est donc important d'envisager des mécanismes d'aiguillage et des méthodes de prestation qui facilitent le passage d'un bout à l'autre du continuum.

Par exemple, bien que les élèves puissent recevoir un appui psychosocial dans le cadre d'une intervention précoce brève avec un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire, ils peuvent également bénéficier de littératie en santé mentale offerte par le personnel scolaire à l'échelle de la salle de classe. En outre, on peut les aider à entrer en contact avec du personnel de soutien en santé mentale et des services communautaires qui tiennent compte d'une approche différenciée dans le cadre d'affirmation identitaire et culturelle.

Cette approche intégrée nécessite des équipes de leadership en santé mentale en milieu scolaire qu'elles réfléchissent de manière critique à qui fait quoi au sein des équipes multidisciplinaires et qu'elles examinent comment ces équipes travaillent ensemble, pour fournir aux élèves et à leurs parents ou aidants naturels un continuum complet d'apprentissage, de mesures de soutien et de services en matière de santé mentale en milieu scolaire.



Niveau 1 : Promotion de la santé mentale

Chaque élève au sein des conseils scolaires de district de l'Ontario devrait avoir accès à une programmation et des activités fréquentes, continues et intégrées de promotion de la santé mentale au sein de leurs milieux d'apprentissage, à l'école et en salle de classe.

Cultiver une approche holistique de la santé mentale au sein des écoles implique un engagement fort à promouvoir le bien-être, à réduire la stigmatisation et à reconnaître le rôle central des écoles dans la création des conditions favorables au bien-être quotidien, ainsi qu'à favoriser la littératie en santé mentale, le leadership et l'agentivité des élèves.



Le personnel scolaire a l'occasion extraordinaire de renforcer le bien-être dans le cadre de la pratique quotidienne, de dispenser des cours sur la santé mentale et de remarquer et soutenir les élèves qui présentent des signes de problèmes de santé mentale.

L'enseignement cohérent et de haute qualité en matière de santé mentale de la part du personnel scolaire est un élément fondamental de l'approche du système de soutien à plusieurs niveaux, au premier niveau.

Les directions et directions adjointes d'école et les leaders du système ont un rôle essentiel à jouer dans la création des conditions propices à la promotion efficace de la santé mentale des élèves.

Les cinq domaines d'intérêt suivants sont pris en compte dans la gamme d'apprentissage, de mesures de soutien et de services en matière de santé mentale à ce niveau.

1. leadership en santé mentale au niveau du système, de l'école et de la classe
2. promotion de la santé mentale basée sur les points forts
3. parent, aidant naturel, liens communautaires et mesures de soutien
4. leadership, participation et agentivité des élèves
5. littératie en santé mentale et réduction de la stigmatisation

Identification et soutien précoces entre les niveaux et tout au long du continuum

Chaque élève est soutenu par des adultes compatissants et réceptifs qui comprennent l'importance de la santé mentale, qui remarquent quand les élèves commencent à éprouver des problèmes et qui savent comment réagir pour aider les élèves à obtenir du soutien.

Dans chaque classe et dans chaque école, certains élèves auront peut-être besoin d'un soutien supplémentaire. Le personnel est souvent le premier à observer les changements dans le rendement scolaire des élèves, leur fonctionnement socioémotionnel et les manifestations de détresse en classe. Ainsi, le personnel scolaire est en mesure de tirer parti des relations déjà établies avec les élèves et leurs parents ou aidants naturels afin d'offrir un soutien différencié et affirmatif lorsque des problèmes surviennent.

On ne s'attend pas à ce que le personnel scolaire assume le rôle d'un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire. Comme le souligne la [recommandation professionnelle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario](#) pour soutenir la santé mentale des élèves, on s'attend cependant à ce que le personnel scolaire prenne note des changements chez leurs élèves et réponde avec compassion, vigilance et utilise les connaissances requises pour accéder à un soutien supplémentaire par le biais de voies d'aiguillage articulées.

Bien que le personnel enseignant de la salle de classe soit souvent le premier à remarquer un changement dans les émotions ou le comportement des élèves qui pourrait indiquer un problème de santé mentale, n'importe quel autre membre du personnel scolaire, y compris le personnel de soutien aux élèves, peut aussi être celui avec lequel l'élève choisit de communiquer pour obtenir un soutien émotionnel. Par conséquent, tous les membres du personnel scolaire doivent avoir une certaine compréhension de la santé mentale, et certains d'entre eux, en

particulier ceux qui apportent un soutien désigné aux élèves (p. ex., les travailleurs et travailleuses auprès des enfants et des jeunes, les entraîneurs sportifs, les conseillers en orientation, les éducateurs spécialisés, les leaders de l'Alliance gai-hétéro, les accompagnateurs pour l'obtention du diplôme) peuvent bénéficier d'une formation spécialisée en santé mentale axée sur l'identification et le soutien précoces. En plus d'apprendre à reconnaître les signes d'un problème de santé mentale, dans un modèle de soutien à plusieurs niveaux, le personnel de soutien aux élèves dispose de ressources, d'outils et de programmes affirmant l'identité qu'ils peuvent utiliser pour aider les élèves qui pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire et d'une alliance.

Le personnel de soutien aux élèves, y compris les éducateurs spécialisés, les accompagnateurs pour l'obtention du diplôme et les membres de l'animation culturelle/pastorale, ont un rôle essentiel à jouer pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves, prévenir les problèmes, soutenir des écoles qui favorisent la santé mentale, renforcer l'apprentissage socioémotionnel et encourager l'utilisation de la recherche d'aide. En établissant des relations authentiques et en étant présent dans le milieu quotidien des élèves, le personnel de soutien est précieux pour identifier rapidement les problèmes de santé mentale.

Sachant que les élèves passent une grande partie de leur temps à l'école, l'identification et le soutien précoces ne s'arrêtent pas lors d'un aiguillage vers un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire ou vers un prestataire de services de santé mentale communautaire. Il s'agit d'un soutien permanent qui favorise le sentiment d'appartenance, les occasions de vérifier les progrès de l'élève, tout en complétant et en renforçant leur cercle de soins.

Niveau 2 : Prévention et intervention précoce

Les élèves présentant des problèmes de santé mentale ont accès à des interventions brèves et précoces en milieu scolaire. Cela englobe une variété de soutiens psychosociaux dans un cadre d'affirmation identitaire, qui reposent sur des processus et des protocoles psychothérapeutiques éclairés par les données probantes.

Les services de prévention et d'intervention précoce sont offerts par un professionnel réglementé de la santé mentale en milieu scolaire, ou par des membres de l'équipe de santé mentale, aux élèves qui risquent d'avoir ou qui ont des problèmes légers, modérés ou graves de santé mentale ou de dépendance. Les élèves qui ont besoin de services en matière de santé mentale doivent faire l'objet d'une intervention spécifique. L'utilisation d'interventions psychothérapeutiques ciblées, éclairées par les données probantes, adaptées à la culture et mises en œuvre avec fidélité, permettra d'obtenir des changements significatifs pour l'élève et de réduire le nombre de cas à long terme.

Les services de prévention et d'intervention précoce dans les écoles sont censés être brefs, fondés sur des mesures et adaptés aux objectifs de santé mentale des élèves. Ils impliquent l'établissement d'une alliance thérapeutique avec l'élève et peuvent inclure la consultation et l'évaluation directement liées à la planification des services de santé mentale, le triage et la transition vers des services plus intensifs, le soutien à l'assiduité, une intervention brève individuelle ou de groupe et une réponse aux situations de crise. Les services peuvent également comprendre des voies d'accès qui font appel à des services communautaires de santé mentale et de soutien culturel ou à d'autres organismes et programmes de santé mentale qui peuvent offrir un soutien supplémentaire aux élèves et à leurs parents ou aidants naturels. Les services de santé mentale en milieu scolaire peuvent être offerts en personne ou à distance, notamment par téléphone ou par un lien vidéo sécurisé.



Les services brefs (4 à 6 séances) offrent un « accès rapide » à des rencontres thérapeutiques visant à satisfaire aux besoins immédiats ou actuels d'une ou d'un élève. Les approches thérapeutiques incluent, sans s'y limiter, les thérapies axées sur la recherche de solutions, les thérapies cognitivo-comportementales, les entretiens motivationnels et les thérapies narratives brèves. Les services brefs peuvent répondre aux besoins de l'enfant ou du jeune et constituer le seul traitement nécessaire, ou ils peuvent aider à identifier ou à clarifier la nécessité d'un traitement ou de services supplémentaires.

Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Politique/Programmes Note 169, Exigence n° 4

Niveau 3 : Soutien intensif et voies d'accès aux services

Certains élèves aux prises avec des problèmes de santé mentale importants, aigus ou complexes nécessitent des services plus intensifs ou plus urgents. C'est ce que l'on appelle le soutien de niveau trois (ou de niveau quatre). Dans ces cas, les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire interviennent dans l'aiguillage vers les services et apportent un soutien clinique. La vision collaborative du système de soins décrite dans le document *Bons soins au bon moment* met en évidence le besoin critique de transitions claires permettant aux élèves de l'Ontario d'accéder aux services plus intensifs ou spécialisés, d'y cheminer et d'en sortir lorsqu'ils en ont besoin.

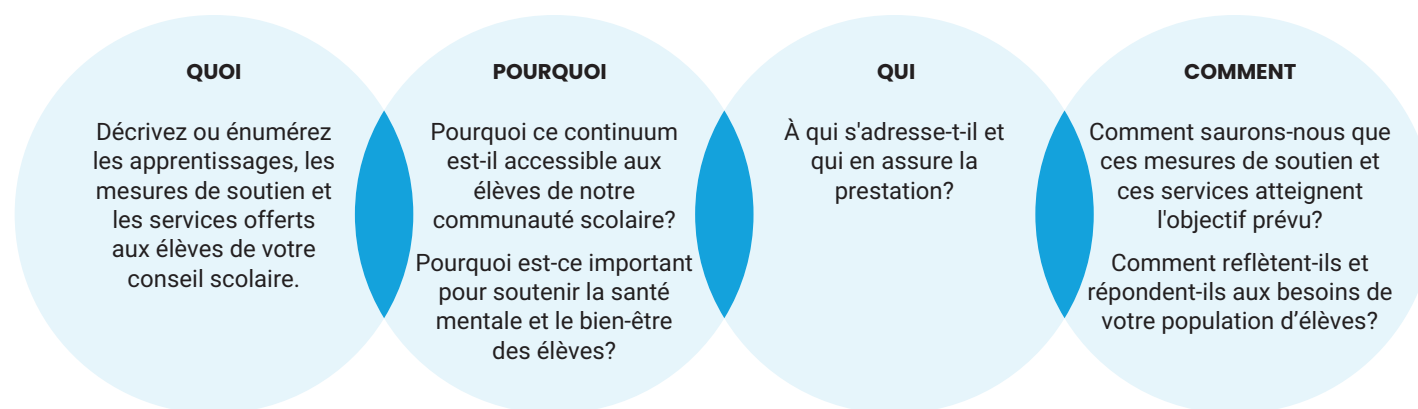
Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire peuvent faciliter ces transitions, en aidant les élèves et leur famille à accéder aux soins, à s'y retrouver et à élaborer des plans de soins. Cependant, si les élèves ne sont pas en mesure de recevoir ces services ou ne veulent pas les recevoir dans un centre de santé mentale communautaire, un centre culturel ou religieux, ou à l'hôpital, l'évaluation et l'intervention sont assurées par les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire.



Établir le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale.

L'élaboration d'un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale offre aux équipes de leadership en santé mentale une occasion précieuse de décrire et de communiquer l'éventail des apprentissages, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale accessibles aux élèves et à leurs parents ou aidants

naturels. Cet exercice consiste à identifier les services qui sont disponibles, comment ils sont définis, pour quelle raison, à qui ils sont destinés, comment ils sont accessibles, comment ils sont sélectionnés, qui est responsable de la prestation et comment nous saurons qu'ils atteignent l'objectif prévu.



Les fiches de travail ci-contre peuvent aider les équipes de leadership en santé mentale à définir l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale à tous les niveaux d'intervention, de manière tangible et mesurable.

Le fait d'examiner ces questions aidera les équipes des conseils scolaires à comprendre leur situation actuelle et à susciter des dialogues internes concernant le rôle du système scolaire et son engagement à améliorer la qualité des soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes de l'Ontario.

➡ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Boîte à outils C. Réflexion et connexion

Boîte à outils D. Définir un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire

Annexe I. Considérations relatives à un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale

Pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale de niveau 2 et de niveau 3 dans les écoles



DANS CE CHAPITRE...

- Introduction
- Qui fournit les services de prévention et d'intervention précoce, et facilite la navigation des soins au sein des écoles?
 - Le rôle du professionnel réglementé de la santé mentale en milieu scolaire
 - Protocoles éclairés par des données probantes
 - Aiguillage et voies d'accès
 - Perfectionnement professionnel
- Exemples d'occasions d'apprentissage pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire en Ontario
 - Infrastructure de soutien aux professionnels de la santé mentale
 - Soins basés sur des mesures
- Vie privée, consentement et tenue de dossiers

Introduction



Lorsqu'on détecte les problèmes à un stade précoce et qu'on prend les mesures de soutien qui s'imposent, on favorise le développement des jeunes et l'on peut atténuer ou éliminer ces problèmes.

L'optimisation du continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de santé mentale dans les écoles au sein d'un système intégré de soins pour la santé mentale des enfants et des jeunes donne aux équipes de leadership en santé mentale l'occasion d'examiner et de renforcer les structures, les rôles des professionnels et les compétences nécessaires pour soutenir l'efficacité des services de niveau 2 (prévention et intervention précoce) et de niveau 3 (soutiens intensifs et voies d'accès) dans les écoles.

Qui fournit les services de prévention et d'intervention précoce, et facilite la navigation des soins au sein des écoles?

Les services psychothérapeutiques de prévention et d'intervention précoce sont proposés en milieu scolaire par des professionnels réglementés de la santé mentale, tels que les travailleurs sociaux, les psychologues et les psychothérapeutes. Ces personnes sont membres d'un ordre qui supervise leur profession, comme l'[Ordre des travailleurs sociaux et des techniciens en travail social de l'Ontario](#), l'[Ordre des psychologues de l'Ontario](#) ou l'[Ordre des psychothérapeutes autorisés de l'Ontario](#). En plus de faire respecter les normes de la profession, ces ordres guident la pratique de certains « actes autorisés » qui sont réservés aux personnes ayant reçu une formation spéciale. Par exemple, les psychologues en milieu scolaire peuvent pratiquer l'acte autorisé du diagnostic, tout comme tout autre professionnel réglementé de la santé mentale. De même, les travailleurs sociaux, les psychologues et les psychothérapeutes en milieu scolaire peuvent fournir des soins psychothérapeutiques dans les limites de la définition de l'acte autorisé correspondant.

Les conseils scolaires de l'Ontario disposent chacun de leur propre ensemble de professionnels de la santé mentale représentant des disciplines distinctes et détenant des responsabilités variées. Celles-ci peuvent se chevaucher au sein du continuum des mesures de soutien à la santé mentale en milieu scolaire et parfois même mener à une duplication dans l'offre des services, à une fragmentation de la prestation des services et à une confusion possible quant aux rôles de chacune et chacun. Le fait de faire participer les professionnels de la santé mentale aux discussions et de favoriser une compréhension approfondie des rôles et des responsabilités de chaque groupe professionnel peut mener à une meilleure compréhension de la façon dont ces rôles se complètent dans la conception et la mise en œuvre d'un continuum complet de services de santé mentale pour les élèves. Cet effort de collaboration offre également l'occasion d'examiner et d'orienter les décisions qui tireront parti de leurs compétences professionnelles et cliniques distinctes, compte tenu des tâches à accomplir, des fonctions à remplir et du temps à accorder pour renforcer les services de santé mentale de niveaux 2 et 3 dans les écoles.

Prenez en compte les professionnels réglementés de la santé mentale dans votre conseil scolaire, leurs disciplines professionnelles et leurs compétences communes.

- Qui sont les professionnels réglementés de la santé mentale dans votre conseil scolaire?
- Quelles activités faisant appel à leurs compétences spécialisées exercent-ils pour renforcer les services de niveau 2 ou 3?
- Quelles compétences ont-ils en commun? Quelles activités diffèrent d'un professionnel à l'autre? Comment les professionnels travaillent-ils ensemble?
- Comment remédier au dédoublement des rôles et des services, aux lacunes et à la redondance dans les soutiens et les services?
- Comment les professionnels de la santé mentale sont-ils mobilisés pour mieux répondre aux besoins et aux objectifs des élèves noirs, autochtones ou marginalisés en matière de santé mentale? La composition de ce groupe reflète-t-elle celle des élèves de vos conseils scolaires? Comment les responsables et les superviseurs cliniques intègrent-ils le cadre de réflexion et d'action fondé sur l'affirmation identitaire?
- Dans quels autres domaines de travail sont-ils engagés à soutenir le système de soutien à plusieurs niveaux alors que le personnel enseignant et le personnel de soutien en santé mentale pourraient être mieux placés pour offrir ces services?
- Dans quels types de services de niveaux 3 et 4 sont-ils engagés alors que ces services pourraient être mieux pris en charge par les prestataires de soins pour la santé mentale communautaires, conformément à la vision du document Bons soins au bon moment?



Les professionnels réglementés de la santé mentale en milieu scolaire utiliseront dans leur pratique, le cas échéant, des interventions brèves éclairées par des données probantes et affirmant l'identité, ainsi que des outils de mesure normalisés, le cas échéant, qui s'alignent sur leur champ d'activité et sur les obligations des organismes de réglementation en matière de confidentialité et d'établissement de rapports.

Ceci permettra de maximiser l'utilisation optimale des ressources et d'atteindre les objectifs des élèves en matière d'amélioration de leur santé mentale en milieu scolaire. En outre, les interventions et les outils de mesure doivent être conformes à la législation applicable, comme la Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé (LPRPS).

NPP 169 Exigence n° 4

Le rôle du professionnel réglementé de la santé mentale en milieu scolaire

La promotion de la santé mentale est un objectif fondamental dans les écoles. Dans certains conseils scolaires, les professionnels réglementés de la santé mentale en milieu scolaire soutiennent, en fonction de leur capacité, les initiatives de niveau 1, qui comprennent la promotion de la santé mentale, l'identification précoce et la consultation. Cependant, étant donné que tout le personnel scolaire peut soutenir les niveaux 1 de l'apprentissage et des mesures de soutien en santé mentale, une part importante du travail effectué par les professionnels de la santé mentale peut se concentrer sur le niveau 2 de soutien et de services (services de prévention et d'intervention précoce) et le niveau 3 (soutien intensif et navigation des services de soins).

Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire sont particulièrement bien placés pour **proposer aux élèves ayant des problèmes de santé mentale légers ou modérés, des interventions éclairées par des données probantes et dans un cadre d'affirmation identitaire et culturel**. Les services brefs de prévention et d'intervention précoce offrent aux élèves un accès rapide à des interventions psychosociales et thérapeutiques individuelles ou en petits groupes dans leur école. Les approches thérapeutiques couramment utilisées comprennent, entre autres, la thérapie axée sur la recherche de solutions, la thérapie cognitivo-comportementale, la thérapie d'acceptation et d'engagement, l'entretien motivationnel et la thérapie narrative brève.

Protocoles éclairés par des données probantes

Les protocoles éclairés par des données probantes sont des outils que les professionnels de la santé mentale peuvent utiliser pour fournir des services de prévention et d'intervention précoce en réponse aux besoins et aux objectifs des élèves, et pour contribuer à l'uniformité et à la qualité des services fournis à toutes les écoles de la province.

SMS-ON a introduit une série de protocoles brefs éclairés par des données probantes et comportant une formation continue et un soutien à la consultation pour les professionnels de la santé mentale, les responsables et les superviseurs cliniques dans les écoles. Ils comprennent des outils d'aide à l'évaluation, à la fixation d'objectifs et au suivi des progrès. Ces caractéristiques intégrées peuvent également aider à prendre des décisions cliniques axées sur l'élève et concernant le niveau et le type d'intervention nécessaire.

Le recours aux protocoles éclairés par des données probantes ne signifie pas que les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire se fient uniquement à la marche à suivre. Au contraire, ils font plutôt appel à leurs compétences professionnelles et

à leur jugement clinique dans les relations thérapeutiques, en s'appuyant sur l'humilité culturelle et les pratiques d'affirmation identitaire. Cette approche aide les élèves à faire face à leurs problèmes, à suivre leurs progrès et à atteindre leurs objectifs dans un délai donné.

Avantages des protocoles éclairés par des données probantes dans le domaine de la santé mentale en milieu scolaire

- Ils permettent de répondre aux problèmes de santé mentale sous-jacents qui sont à l'origine des difficultés actuelles ou qui y contribuent.
- Ils permettent d'intégrer une approche axée sur l'élève qui s'appuie sur les points forts et enseigne des compétences telles que la gestion du stress, des émotions et la résolution de problèmes.
- Étant limités dans le temps, ils permettent de servir un plus grand nombre d'élèves.

Protocoles éclairés par des données probantes (suite)

- Ils sont collaboratifs et transparents, et la plupart d'entre eux assurent le suivi des progrès, ce qui permet d'en aviser immédiatement l'élève.
- SMS-ON a collaboré avec des élèves ontariens pour créer, étudier ou tester ces services.

Le [Laboratoire d'innovation et de mise à l'échelle de SMS-ON](#) continue d'explorer des pratiques émergentes et de les mettre à l'essai, en particulier celles qui sont axées sur les besoins et les objectifs des élèves noirs, autochtones et marginalisés de l'Ontario en matière de santé mentale.

Aiguillage et voies d'accès

Une intervention brève ou des services de prévention peuvent répondre aux besoins de l'enfant ou de l'adolescent et constituer le seul traitement nécessaire à ce moment-là. On peut toutefois découvrir la nécessité de l'orienter vers un traitement ou des services plus poussés et plus intensifs offerts par des partenaires de santé mentale communautaires (NPP169). On peut également lui présenter des soutiens d'une intensité moins élevée et efficace dans le cadre du continuum de santé mentale de son conseil scolaire. En collaboration avec l'équipe de l'école et en réponse aux objectifs de santé mentale de l'élève, le professionnel de la santé mentale en milieu scolaire peut l'aider à élaborer un plan qui favorise l'affirmation identitaire et la promotion de la santé mentale en amont à l'école, en classe ou en communauté.

L'identité étant intersectionnelle, l'élève peut être en contact avec des environnements, des relations ou des processus qui ne sont pas adaptés à son identité, ce qui nuit à sa santé mentale. Dans la mesure du possible, l'aiguillage vers d'autres voies d'accès devrait permettre de démanteler les barrières et les préjugés systémiques, et de répondre à ses besoins en matière de santé mentale en veillant à ce que les relations et les soutiens respectent son identité. Par exemple, lorsque certains élèves sont victimes de racisme à l'école et qu'ils réagissent à ces actes, on croit d'emblée qu'ils manifestent des troubles comportementaux ou émotionnels, ceci faisant souvent en sorte qu'ils ne bénéficient d'aucun soutien en matière de santé mentale, et qu'ils sont plutôt soumis à des mesures disciplinaires entraînant une suspension ou une expulsion.

Lorsqu'un élève a besoin d'un soutien plus intensif ou à plus long terme, un professionnel de la santé mentale en milieu scolaire aidera l'élève et sa famille à s'orienter au besoin **vers les voies d'accès appropriées aux services communautaires et les évaluations par des spécialistes**. On reconnaît que les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire doivent fournir un certain niveau de services intensifs pour diverses raisons (gestion de crise, attente de services) et que leur rôle consiste à aider les élèves à accéder aux soutiens nécessaires à la lumière des besoins déterminés par les services communautaires ou de santé (NPP169). En outre, il est important de prendre en compte les questions de consentement et de respect de la vie privée en aidant les élèves et leur famille à effectuer des transitions harmonieuses vers des services spécialisés ou plus intensifs, au sein de ces services et après les avoir reçus.



Tenez compte des points suivants :

Quelle est la procédure à suivre pour solliciter des consultations et des services auprès des professionnels réglementés de la santé mentale de votre conseil scolaire? Ce processus est-il clair et compris par l'ensemble du personnel scolaire?

Perfectionnement professionnel

Il est nécessaire que le personnel scolaire jouisse d'un perfectionnement professionnel régulier afin de pouvoir soutenir la prestation de services de santé mentale en milieu scolaire dans le cadre du continuum de soutiens. Il s'ensuit que les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire doivent profiter d'apprentissages spécialisés, d'un coaching et d'un soutien continu, qui assurent une prévention structurée et une intervention précoce auprès des élèves ayant des besoins légers ou modérés en matière de santé mentale. Le perfectionnement des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire peut être offert sous différentes formes afin de renforcer les capacités et les compétences de l'équipe en matière de pratiques émergentes, d'humilité culturelle et de soins adaptés à l'identité. Ces différentes formes d'apprentissage offrent l'occasion d'uniformiser la prestation de services, de renforcer la compréhension de l'intégration des soins de santé mentale pour les enfants et les adolescents, et d'assurer la conformité à cette politique d'intégration.

Les ordres des professionnels réglementés de la santé mentale les obligent à suivre une formation continue et à maîtriser en permanence les aptitudes et les compétences propres à leur discipline, souvent après avoir effectué un apprentissage autodirigé ou suivi une formation continue. De plus, leur conseil scolaire peut leur proposer des cours dans le cadre de ses priorités stratégiques.

Santé mentale en milieu scolaire Ontario offre des occasions d'apprentissage autonome et une formation sur des protocoles brefs éclairés par des données probantes qui peuvent servir à traiter un certain nombre de problèmes de santé mentale légers ou modérés. SMS-ON continue également à co-concevoir une série d'outils, de ressources et de protocoles d'apprentissage pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire, les gestionnaires et les superviseurs cliniques.



Exemples d'occasions d'apprentissage pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire en Ontario

Fondements de la pratique clinique	Interventions, protocoles et innovations éclairés par des données probantes	Apprentissage professionnel sur des sujets d'intérêt particulier
- Évaluation et gestion du risque de suicide - Équité, culture et santé mentale - Prévention de la consommation de substances psychoactives - Thérapie cognitivo-comportementale (TCC) adaptée à l'identité - Entretien motivationnel - Animation de groupe	- Cliniciennes et cliniciens : intervention brève dans les écoles - Interventions adaptatives brèves (IAB-trousses d'adaptation) - Favoriser l'optimisation de la résilience lors d'une transition (FORT pour les nouveaux arrivants) - PréVenture - Thérapie d'acceptation et d'engagement	- Répondre aux besoins des jeunes racisés en matière de santé mentale - Santé mentale et bien-être des Autochtones - Cercles pour la santé mentale des élèves autochtones - Comprendre les problèmes alimentaires et soutenir les écoles favorisant une image corporelle saine chez les élèves - Santé mentale de la petite enfance : apprentissage pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire

Pour en savoir plus sur le sujet et connaître les stratégies d'adoption et de mise en œuvre, consultez le [Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques pour soutenir l'adoption du protocole](#).

Les dates et les heures de formation, ainsi que les liens pour s'inscrire se trouvent sur le calendrier du Portail de leadership ou le [site Web de SMS ON](#).

Infrastructure de soutien aux professionnels de la santé mentale

Les fondements d'un leadership efficace en matière de santé mentale en milieu scolaire ^[8] comprennent des soutiens organisationnels et structurels solides qui améliorent et soutiennent les services de niveau 2 (prévention et intervention précoce) et de niveau 3 (soutiens intensifs et voies d'accès) dans les écoles. Pour mettre en place un système de soutien solide qui renforce la capacité des professionnels de la santé mentale à fournir des services éclairés par des données probantes et adaptés à l'identité de l'élève, il faut se doter d'équipes cliniques composées de professionnels réglementés de la santé mentale, de lignes directrices uniformes en matière de respect de la vie privée, de consentement et de documentation, ainsi que d'une supervision ou consultation clinique régulière.

La **supervision** ou la **consultation clinique** est une exigence ou une attente des codes de déontologie ou des normes d'exercice des organismes de réglementation. Elle est bénéfique à la fois pour les élèves et les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire ^{[9][10]}. Reconnaissant que le milieu scolaire ne se prête pas facilement à un modèle de supervision clinique traditionnel, la supervision ou consultation clinique se concentre sur les aspects thérapeutiques de la prestation de services adaptés aux besoins de l'élève et de sa famille. Elle soutient le clinicien et offre des services conformes aux politiques du conseil scolaire.

[8] [Les structures et processus pour des pratiques évolutives et durables de promotion de la santé mentale dans les écoles et les conseils scolaires](#)

[9] [Normes de conduite professionnelle 2017](#)

[10] [Code de déontologie et normes d'exercice](#)

- La supervision ou consultation clinique protège les élèves et leurs aidants naturels contre les services inefficaces tout en assurant la transparence et la responsabilité des services fournis par le personnel, le conseil scolaire et le superviseur, ce qui les protège eux aussi.
- Elle offre au personnel des occasions de discuter de la formation, du perfectionnement professionnel et de la mise en œuvre de pratiques efficaces.
- Faisant partie intégrante de l'adoption des nouveaux programmes ou services, elle assure leur durabilité.
- Le personnel qui bénéficie d'une supervision ou consultation clinique déclare se sentir plus efficace dans son travail, être plus satisfait de son emploi, éprouver moins de stress ou d'épuisement professionnel, ce qui se traduit par une diminution de l'absentéisme et du roulement des employés ^[11].

[11] Martin P, Lizarondo L, Kumar S, Snowdon D. Impact of clinical supervision on healthcare organisational outcomes: A mixed methods systematic review. PLoS One. 2021 Nov 19;16(11)

Soins basés sur des mesures

Pour prodiguer des soins basés sur des mesures, il faut réunir et utiliser systématiquement les données tout au long de l'intervention, depuis le dépistage initial, l'évaluation et la définition du problème jusqu'au suivi continu des progrès. La recherche montre qu'ils constituent un élément important des soins éclairés par des données probantes et qu'ils sont efficaces avec les enfants et les adolescents dans divers contextes, y compris les écoles. Ils peuvent faciliter la fixation d'objectifs communs, la prise de décision en matière de traitement et la planification entre les élèves et les professionnels de la santé mentale, ce qui permet d'obtenir de meilleurs résultats qu'avec les méthodes traditionnelles.

Utilisés séance par séance, les soins basés sur des mesures complètent le jugement clinique en temps réel, en adaptant les plans de soutien et les interventions aux besoins et aux objectifs des élèves en matière de santé mentale à mesure qu'ils évoluent^[12] dans le contexte du [cadre pour la réflexion et l'action](#) en matière d'affirmation identitaire.

[12] Connors, E.H., Lyon, A.R., Garcia, K. et al. Implementation strategies to promote measurement-based care in schools: evidence from mental health experts across the USA. *Implement Sci Commun* 3, 67 (2022).

Outre les avantages pour les enfants et les jeunes, les soins basés sur des mesures comprennent (et ne sont pas limités à) les éléments suivants :

Aider les élèves	Aider les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire	Aider les systèmes scolaires
- à mieux comprendre leurs forces et leurs défis actuels - à développer un sentiment d'autonomie et de confiance - à participer pleinement au processus d'intervention - à exprimer leurs pensées et les inviter à poser des questions - à remarquer leurs perceptions sur les progrès - à voir les résultats du traitement	- à établir un premier contact avec l'élève - à améliorer la supervision clinique - à améliorer la communication - à adapter le plan d'intervention avec l'élève afin d'augmenter sa réactivité - à assurer la fidélité dans la mise en œuvre des interventions éclairées par des données probantes	- à améliorer la prise de décision clinique - à soutenir la supervision et le coaching - à accéder à des outils d'aide à la décision clinique empiriques fondés sur des données locales et adaptés au contexte de l'école - à élaborer des processus d'accès aux soutiens et aux services dans le cadre du continuum de soins

Stratégies visant à améliorer l'adoption et la mise en œuvre des soins basés sur des mesures et favorisant la santé mentale en milieu scolaire, qui peuvent également améliorer l'adoption d'interventions et de protocoles éclairés par des données probantes.

Stratégies	
Évaluer l'état de préparation et reconnaître les obstacles et les facteurs facilitants	Détecter les obstacles potentiels (p. ex., le manque de ressources, la résistance au changement) et les facteurs facilitants (p. ex., l'infrastructure existante, le leadership de soutien)
Reconnaître et préparer les champions	- Savoir quels professionnels de la santé mentale, au sein de l'équipe, s'enthousiasment pour les soins basés sur des mesures et sont prêts à plaider en faveur de leur adoption - Fournir un soutien en matière de perfectionnement professionnel et de coaching pour les aider à devenir des champions dans la mise en œuvre des soins basés sur des mesures

**Soins basés sur des mesures
(suite)****➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES**

Boîte à outils E. Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

Annexe II. Systèmes numériques pour les services de santé mentale en milieu scolaire

Stratégies	
Collaborer avec les élèves noirs, autochtones et marginalisés ainsi que les professionnels de la santé mentale pour examiner, ajuster et améliorer	• Explorer les moyens de différencier les soins basés sur des mesures afin d'en améliorer la faisabilité et l'acceptabilité tout en préservant la fidélité
Élaborer conjointement un plan de mise en œuvre	• Collaborer avec les équipes de leadership et les équipes cliniques à l'élaboration d'un plan de mise en œuvre détaillé qui précise les étapes, le calendrier et les responsabilités de la mise en œuvre des soins basés sur des mesures dans les écoles • Veiller à ce que le plan soit pratique, flexible et harmonisé aux objectifs et aux ressources de la stratégie de santé mentale et de lutte contre les dépendances de votre école
Fournir une liste des mesures brèves et gratuites, sélectionnées en collaboration avec les professionnels de la santé mentale	• Dresser la liste des outils de mesure validés et brefs, adaptés à la culture et pertinents pour les élèves et les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire • Veiller à ce que les mesures soient facilement accessibles et gratuites, en réduisant au minimum les obstacles à leur mise en œuvre • Promouvoir et privilégier l'utilisation d'interventions scolaires éclairées par des données probantes et intégrant les outils de mesure
Fournir un accès au matériel de perfectionnement professionnel et aux occasions de formation	• Fournir un accès à du matériel de formation complet sur les soins basés sur des mesures, y compris des manuels, des vidéos et des ateliers, qui soit adapté aux besoins des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire • Fournir un coaching continu, un soutien à la supervision et une surveillance de la fidélité
Faciliter la mise en œuvre en simplifiant la tenue de dossiers	• Examiner et adapter les processus de tenue de dossiers liés à la mise en œuvre des soins basés sur des mesures, tels que la saisie des données et les exigences en matière de rapports • Fournir des solutions technologiques ou un soutien administratif pour simplifier la paperasserie et les tâches liées à la tenue de dossiers, afin de permettre aux professionnels de la santé mentale de se concentrer sur la qualité des soins

Pour en savoir plus sur les soins basés sur des mesures, consultez le Portail de leadership de SMS-ON : [SMS-ON série « Connaissances et mise en œuvre » : Soins basés sur des mesures, diapositives février 2024](#)

Vie privée, consentement et tenue de dossiers

Ayant accès aux informations personnelles sur la santé des élèves, les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire sont responsables des dossiers et de leur conservation, sont tenus à la confidentialité et ont des devoirs sur le plan de la divulgation. Les conseils scolaires doivent disposer à ce sujet de lignes directrices claires à l'intention du personnel clinique qui sont conformes à la législation applicable, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels sur la santé, la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, la Loi sur le consentement aux soins de santé et la Loi sur la santé mentale.

En savoir plus :

- [Consentement, documentation, confidentialité et divulgation dans une période de préoccupations concernant la confidentialité](#)
- Guide sur la protection de la vie privée et l'accès à l'information dans les écoles de l'Ontario : <https://www.ipc.on.ca/fr/education>



Leadership, structures et processus



DANS CE CHAPITRE...

- Introduction
- Un leadership et un engagement solides
 - Des équipes multidisciplinaires
 - Protocoles de santé mentale en milieu scolaire (niveaux 2 et 3)
 - Systèmes scolaires de collecte de données, de mesures et de surveillance
- Mobilisation, communication et collaboration

Introduction

L'optimisation et la formulation d'un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services pour la santé mentale des élèves constitue une occasion unique de clarifier la gamme complète de soutiens et de services offerts à chaque élève et à ses parents ou aidants naturels dans tous les conseils scolaires de l'Ontario. Cet exercice peut également inciter les équipes de leadership en santé mentale à examiner d'un œil critique, à démanteler et à moderniser les éléments suivants : comment on fournit ces soutiens et ces services, qui les fournit et à quels outils et ressources on a recours. Pour y parvenir de façon significative et efficace, il convient de mettre en place un processus itératif de mobilisation, de co-conception, de planification et de mise en œuvre.

Il faudra du temps pour mettre en place des processus efficaces et des relations authentiques fondées sur la compréhension et le respect. En élaborant les nouvelles méthodes de travail, on risque de heurter des sensibilités et d'avoir des divergences d'opinions. Il est important d'honorer les pratiques antérieures, de faire preuve d'ouverture à l'égard d'approches alternatives, d'inclure une variété de points de vue dans la prise de décision, de prendre en compte les preuves et les données disponibles, et de centrer la conversation sur le bien-être des élèves.

La mise en œuvre d'un continuum complet de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire nécessite une combinaison de structures, de processus et de stratégies. Il s'agit notamment d'un leadership fort, d'équipes multidisciplinaires, de protocoles solides, de systèmes de collecte de données et de surveillance, ainsi que d'un engagement et d'une communication efficaces.



Un leadership et un engagement solides

Ce parcours nécessite une équipe de leadership en santé mentale solidement engagée qui partage une compréhension et un engagement à l'égard de la vision ambitieuse d'un système intégré de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes en Ontario. L'équipe de leadership en santé mentale dirigera ce processus. Comme pour votre plan d'action annuel et votre plan triennal de santé mentale et de lutte contre les dépendances, de nombreuses autres voix devront influencer votre continuum de services.

Ensemble, avec les élèves et leurs parents ou aidants naturels, les leaders du système scolaire et les principales parties prenantes de la communauté, ce groupe peut contribuer à la réalisation de cette vision en prenant en compte les moyens suivants :

- Examiner les ressources du conseil scolaire et de la communauté qui soutiennent les objectifs de mise en œuvre de la NPP 169, en cernant les points forts et les possibilités de croissance dans le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale.
- Établir les principes directeurs qui guideront la sélection et la mise en œuvre des programmes, des pratiques et des mesures de soutien, et s'engager à respecter ces principes.

- Reconnaître ses préjugés personnels et organisationnels à l'égard du passage à un véritable système de soutien à plusieurs niveaux qui renforce les pratiques de promotion de la santé mentale en amont pour chaque élève, et qui met l'accent sur une liste solide de services psychosociaux et thérapeutiques qui répondent aux objectifs et aux niveaux de préparation des élèves présentant des problèmes de santé mentale émergents.
- Contextualiser et communiquer la vision et les attentes pour son environnement local.
- Anticiper les problèmes qui pourront survenir alors que les changements nécessaires progresseront vers la réalisation de la vision et la satisfaction des attentes, et s'efforcer de les résoudre.
- Nommer la tension qui existe entre la normalisation et la différenciation, et trouver un équilibre entre les deux, qui ne s'excluent pas l'une l'autre.

Ressource : [Fondements à l'appui des leaders du système](#)

Des équipes multidisciplinaires compétentes, formées pour fournir avec confiance aux élèves un continuum complet de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en santé mentale à l'école

Tout le personnel du système scolaire aura un rôle et une responsabilité dans la prestation de services de soutien en matière de santé mentale aux élèves et à leurs parents ou aidants naturels. Même si ce personnel devra se concentrer davantage sur les domaines de soutien qui correspondent à ses compétences et à ses attentes professionnelles, le fait d'avoir une compréhension globale de l'éventail des soutiens, des personnes qui les fournissent et de la manière dont elles le font, l'aidera toutefois à déterminer sa propre place dans le continuum des soins et dans le réseau de soins.

Rôles, responsabilités et structures des équipes de soutien

- Lorsque vous décrivez la gamme d'apprentissages, de mesures de soutien et de services en santé mentale pour les élèves, prenez le temps de définir clairement les rôles et les responsabilités pour chaque niveau de service.
- Examinez comment l'expertise professionnelle et les désignations contribueront à façonner les rôles et responsabilités de chaque niveau de services.
- Encouragez les réunions d'équipe régulières pour discuter de l'aide aux élèves, faire part de vos idées et revenir sur les sujets discutés.
- Offrez des possibilités de supervision clinique, de consultation et de coaching aux professionnels et aux équipes fournissant des interventions psychothérapeutiques.
- Décidez quelles équipes (équipes scolaires, équipes chargées de l'éducation de l'enfance en difficulté, équipes cliniques, etc.) se concentreront sur tel ou tel domaine et comment elles interagiront.

Perfectionnement professionnel

- Créez un plan de perfectionnement professionnel qui offre un éventail d'occasions d'apprentissage et de formation différenciées pour soutenir le rôle de chacun dans le continuum des soins.
- À l'aide des mécanismes actuels des conseils scolaires, intégrez les occasions de perfectionnement professionnel de manière à ce qu'elles soient pertinentes et durables.
- Envisagez de multiples points d'entrée pour l'apprentissage et le perfectionnement professionnels (p. ex., ateliers en personne, cours et modules en ligne, coaching de soutien continu, communautés de pratique, etc.).

Soutien, outils et ressources différenciés pour l'affirmation de l'identité

- Mettez en œuvre des outils et des appuis adaptés à la culture pour accompagner le personnel scolaire.
- Modélisez, soutenez et travaillez la réflexivité et l'humilité culturelle.
- Fournissez des outils conviviaux pour les évaluations initiales de la santé mentale, comme des questionnaires permettant de détecter les problèmes potentiels.
- Créez une bibliothèque de ressources sur les stratégies d'adaptation, la réduction du stress et les autosoins.

Protocoles de santé mentale en milieu scolaire (niveaux 2 et 3)

Exemples : les points d'accès aux soutiens et aux services, les processus d'aiguillage

Accès aux services de santé mentale dans l'ensemble des services de santé mentale pour les élèves

- Élaborez une liste solide des soutiens et des services de niveau 2 et de niveau 3.

➔ RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Chapitre 4. Pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale de niveau 2 et de niveau 3 dans les écoles

Boîte à outils E. Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

- Intégrez des attentes détaillées concernant les rôles et les responsabilités de l'équipe scolaire, y compris des directions et directions adjointes, afin d'accroître la capacité des membres du continuum à fournir un apprentissage, un soutien et des services en matière de santé mentale qui soient adaptés au développement de l'élève et dans un cadre d'affirmation identitaire.

Voies d'accès et processus d'aiguillage

Chaque système suit un processus clair pour l'aiguillage des élèves. Veillez à ce que le personnel, les élèves et leurs parents ou aidants naturels soient informés des moyens d'accéder aux services en santé mentale, tout en reconnaissant que cela constitue une partie intégrante de la prévention et de l'intervention précoce.

- Le processus d'analyse et d'évaluation des demandes de service par les équipes de santé mentale inclut une compréhension globale de l'élève dans son environnement scolaire, dans sa

communauté scolaire, au sein de sa famille et à la lumière de ses besoins et de ses objectifs en matière de santé mentale.

Réflexion : quels sont les autres apprentissages, les mesures de soutien et les services actuellement fournis (ou non) à l'élève?

- Adoptez un processus uniforme de compréhension des points forts et des objectifs en matière de santé mentale chez les élèves afin d'aider l'équipe scolaire à fournir le niveau de soutien le plus approprié et le moins intrusif possible, ainsi que pour aider les élèves à accéder, à l'école et ailleurs, à des services adaptés aux progrès qu'ils ont réalisés par rapport à leurs objectifs.
- Identifiez les outils de dépistage qui favorisent le triage et la prise de décision concertée en matière de soins et de soutien.

Protocoles de prévention du suicide et de promotion de la vie

Tous les conseils scolaires, en collaboration avec leurs partenaires locaux de santé mentale et de soins de santé, y compris les partenaires et les communautés autochtones, devraient régulièrement mettre à jour et améliorer les protocoles de prévention, d'intervention et de postvention du suicide de leur conseil scolaire (NPP 169).

Voies d'accès aux soins

Définissez les points d'accès multiples et les voies d'accès aux soutiens et services de santé mentale scolaires et communautaires qui offrent des choix et reflètent les besoins des élèves et de leurs parents ou aidants naturels.

Travaillez avec les principaux partenaires communautaires en matière de santé mentale pour établir et communiquer des parcours explicites vers et depuis les services qui s'harmonisent avec la vision ambitieuse du document Bons soins au bon moment.

Systèmes scolaires de collecte de données, de mesures et de surveillance

Exemples : les soins basés sur des mesures, l'évaluation et l'examen de l'efficacité

Prise de décision éclairée par des données

Collecte et analyse des données relatives aux services de santé mentale. Ces données peuvent servir à connaître les tendances, à évaluer l'efficacité des interventions et à faire des ajustements éclairés sur l'ensemble des soutiens et des services. La collecte de données relatives à l'identité peut également contribuer à la mise en place d'un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire qui soit mieux adapté, qui comprenne une programmation dans un cadre d'affirmation identitaire et dont la composition du personnel reflète celle des élèves.

Soins basés sur des mesures

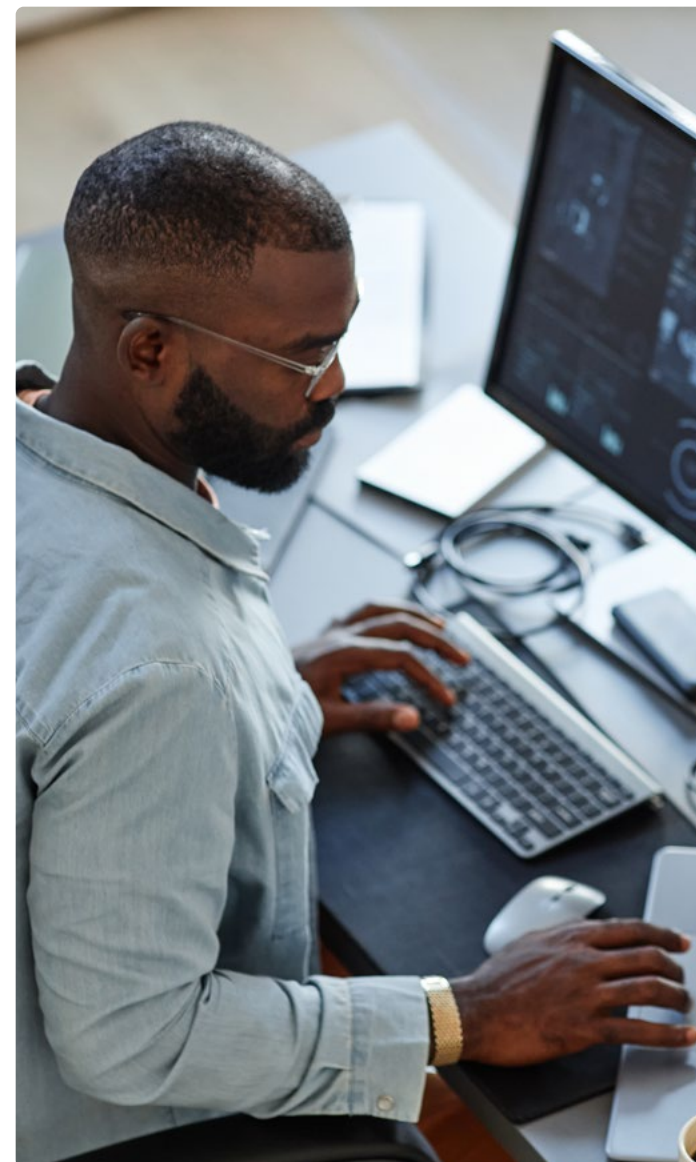
Recours systématique aux mesures pour guider les décisions en matière de soins et la planification du traitement pour chaque élève ayant accès aux services.

Faisabilité et pertinence

Construisez une boucle de rétroaction itérative pour l'amélioration continue et l'adaptation contextuelle du conseil scolaire, de l'école et de la communauté.

Boucles de rétroaction centrées sur l'élève, la famille et l'aidant naturel

Incitez les élèves et leurs parents ou aidants naturels, qui sont les utilisateurs principaux des services, à évaluer la manière dont ils vivent la gamme de services et de recommandations.



Mobilisation, communication et collaboration

L'élaboration d'une programmation, des interventions et des voies d'accès vers les services fait partie intégrante de la communication sur ce qui est offert aux élèves et aux familles. La clarté des options de services permet de communiquer clairement les voies d'accès au sein du conseil scolaire et aux partenaires communautaires (p. ex., le fait de dresser un plan de communication différencié faisant connaître les soutiens et les services, et expliquant comment y accéder).

Élaborer des plans de communication différenciés en fonction des principales parties prenantes

Les élèves

Élaborez avec eux du matériel et des messages adaptés à leur âge et à leur niveau scolaire, en se concentrant sur la réduction de la stigmatisation liée à la santé mentale, en augmentant la disponibilité de soins adaptés à leur culture et en leur fournissant des ressources facilitant la recherche d'aide.

Les parents ou aidants naturels

Élaborez avec eux des moyens créatifs de leur transmettre les informations sur la reconnaissance des signes de problèmes de santé mentale, des conseils sur la façon de soutenir leur enfant, des détails sur la gamme des services de santé mentale à l'école et sur l'accès à ces services.

Le personnel scolaire

Offrez des séances régulières de perfectionnement professionnel, dans le cadre desquelles on explique où et comment accéder aux ressources, et l'on fait comprendre la gamme de soutiens et de services ainsi que les mécanismes d'aiguillage. Il s'agit ici notamment des directions et directions adjointes des écoles, des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire et du personnel de soutien aux élèves.

RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Annexe IV. Nos mesures de soutien et services en matière de santé mentale – Aide-mémoire

La communauté

Collaborez avec les organisations locales, les prestataires de services, les prestataires de soins de santé et les dirigeants communautaires à des initiatives de santé mentale et à des campagnes de sensibilisation. Travaillez ensemble pour créer des communications régulières à l'intention de la communauté scolaire qui reflètent un système intégré de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes, en harmonisation avec la vision du document Bons soins au bon moment.

Ressources complémentaires : Boîte à outils A-G

Boîte à outils A-G

51 | Boîte à outils A

Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

55 | Boîte à outils B

Établir les principes directeurs

62 | Boîte à outils C

Réflexion et connexion

63 | Boîte à outils D

Définir un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire

72 | Boîte à outils E

Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

77 | Boîte à outils F

Faire le bilan du leadership, des structures et des processus

86 | Boîte à outils G

Stratégies de communication



Boîte à outils A. Réflexions en un clin d'œil sur le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire en matière de santé mentale des élèves

Ce napperon peut servir à faciliter un exercice visant à encourager la réflexion collaborative et le dialogue au sein de l'équipe et avec les parties prenantes concernant le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de santé mentale pour les élèves au sein des conseils scolaires. En équipe, identifiez les thèmes

récurrents, les points forts et les axes d'amélioration à partir des réflexions partagées. Discutez des actions ou des stratégies potentielles qui pourraient renforcer et améliorer le continuum de services au sein de votre conseil scolaire, en vous basant sur les réflexions et les perspectives exprimées lors de la discussion.

Napperon			
Mesures de soutien et services de santé mentale en milieu scolaire Décrivez ou énumérez les soutiens et les services mis à la disposition des élèves dans votre conseil scolaire.			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	- Quels sont les objectifs et les besoins des élèves en matière de santé mentale auxquels répondent les soutiens et les services actuels? - Comment les services et soutiens sont-ils adaptés à la culture et différenciés? Comment affirment-ils les identités et s'harmonisent-ils avec les besoins de votre population d'élèves? - De quelle manière les services et soutiens reflètent-ils les besoins et les forces de la communauté de votre conseil scolaire et y répondent-ils? - Dans quel domaine investissez-vous le plus d'énergie collective? Cela s'harmonise-t-il avec la vision ambitieuse de BSBM?

Napperon			
Comment y accède-t-on? Décrivez comment les élèves et leurs familles sont informés des soutiens et des services disponibles (p. ex., les points d'accès et les canaux de communication).			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	• Disposez-vous de mécanismes de communication différenciés (p. ex., élèves, familles, membres du personnel scolaire et leaders du système, partenaires communautaires) pour informer toutes les parties prenantes des services disponibles et des voies d'accès aux services? • De quelle manière le personnel de soutien aux élèves est-il mobilisé pour favoriser l'identification précoce et le soutien associé au sein des écoles? • Comment décrivez-vous le processus d'établissement d'un cercle de soins pour les élèves? • Comment et où établissez-vous les modalités d'accès aux services pour les élèves? Pour les parents ou aidants naturels? Pour le personnel scolaire?
Les services et les soutiens sont fournis par qui et où? Définissez clairement les rôles au sein des écoles et des équipes cliniques afin de garantir des services complets à chaque niveau, tant pour les apprenants en personne que pour les apprenants virtuels. Faites la promotion et soutenez le perfectionnement professionnel continu et la formation adaptée aux membres du personnel.			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	• Quel est votre processus de mise en place des équipes scolaires et cliniques et de leurs rôles respectifs? • Avez-vous clairement défini les rôles, les responsabilités, les compétences professionnelles et les désignations des personnes chargées de fournir les services? • Avez-vous garanti la disponibilité de services pour les élèves qui apprennent en présentiel ainsi que pour ceux qui apprennent en virtuel? • Quels sont les dispositifs mis en place pour le perfectionnement professionnel, le coaching et la supervision spécifiques à chaque rôle? • Quelles sont les possibilités de formation et de perfectionnement professionnels continus offertes au personnel scolaire?

Napperon			
Partenariats avec les équipes internes et la communauté Identifiez les partenariats essentiels, tant internes qu'externes, qui soutiennent la mise en œuvre de chaque niveau de service.			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	• Qui sont les partenaires internes (p. ex., les équipes responsables du programme scolaire, de l'éducation autochtone, de l'équité, ainsi que de la santé et de la sécurité) qui offrent un soutien et des services à tous les niveaux d'intervention? Quels sont leurs rôles et leurs responsabilités? • Quels sont les partenaires communautaires (santé publique, programmes communautaires, organisations religieuses et culturelles d'affirmation identitaire, agences de santé mentale, autres) qui fournissent des services ou sont en partenariat avec votre district scolaire? Quel est leur modèle actuel de prestation de services?
Sélection d'outils, de programmes et d'interventions Quels outils éclairés par les données probantes et adaptés à la culture votre conseil scolaire utilise-t-il pour soutenir la mise en œuvre de chaque niveau de service?			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	• Comment le point de vue des élèves et des parents ou aidants naturels éclaire-t-il la prise de décision? • Comment les renseignements fournis par votre conseil scolaire ou votre communauté permettent-ils de définir les objectifs, les programmes et les interventions en matière de santé mentale des élèves? • Quels sont les processus décisionnels qui guident la sélection des soutiens et des services à tous les niveaux? • Existe-t-il dans votre district ou votre communauté des programmes qui pourraient être amplifiés ou étendus?

Napperon			
Stratégies d'adoption, de mesure et de surveillance Décrivez les stratégies utilisées pour motiver et renforcer l'utilisation cohérente des programmes et protocoles de santé mentale éclairés par les données probantes.			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	- Quels sont les processus de mise en œuvre visant à faciliter l'adoption, y compris la supervision clinique, la formation, les ressources, etc.? - Quelle est votre capacité actuelle et quels sont vos besoins futurs en matière de collecte et d'analyse de données pour identifier les tendances, évaluer l'efficacité des interventions et apporter des ajustements éclairés au continuum des soutiens et des services? - Disposez-vous d'une boucle de rétroaction itérative pour l'amélioration continue et l'adaptation contextuelle du conseil scolaire, de l'école et de la communauté?
Prochaines étapes : Notez les points forts et les lacunes du système en matière d'apprentissage, de soutien et de services dans le domaine de la santé mentale, ainsi que les mesures à prendre pour y remédier.			Considérez :
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	- Processus d'engagement permanent avec les principales parties prenantes (élèves, familles/aidants naturels, membres du personnel scolaire, leaders scolaires, etc.) pour concevoir conjointement un continuum de soutiens et de services. - Impliquez les élèves, les familles et les aidants naturels dans l'évaluation et la surveillance de leur expérience concernant la gamme de services et de recommandations.

Boîte à outils B. Établir les principes directeurs

Au conseil scolaire _____ les élèves et leurs parents ou aidants naturels ont connaissance et accès à une gamme complète de soutiens et de services de promotion, de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale en milieu scolaire dans un cadre d'affirmation identitaire qui s'inspirent des principes suivants :

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 1 : Services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Mesure continue

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 2 : Accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Mesure continue
Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?			
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 3 : Offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Mesure continue
Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?			
NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 4 : Alignés sur un système de soins à plusieurs niveaux et intégrés à ce système

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l’articulation de notre continuum de l’apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu’équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Mesure continue
---------------	-----------------	--------------	-----------------

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 5 : Appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure

Certaine mesure

Large mesure

Mesure continue

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe 6 : Éclairés par des données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure

Certaine mesure

Large mesure

Mesure continue

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3

Six principes pour guider le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de notre conseil scolaire

Principe complémentaire :

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Mesure continue
---------------	-----------------	--------------	-----------------

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
----------	----------	----------

Principe complémentaire :

Dans quelle mesure ce principe se manifeste-t-il à travers les processus décisionnels de notre conseil scolaire lors de la conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services? (En tant qu'équipe de leadership en santé mentale, réfléchissez à la façon dont se manifeste actuellement ce principe.)

Faible mesure	Certaine mesure	Large mesure	Continuous extent
---------------	-----------------	--------------	-------------------

Comment pourrions-nous également témoigner de notre engagement envers ce principe lors de la co-conception et de l'articulation de notre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services à tous les niveaux d'intervention?

NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3
----------	----------	----------

Boîte à outils C. Réflexion et connexion

En examinant chaque niveau de soutien en matière de santé mentale en milieu scolaire...

Qu'est-ce que c'est, à quoi cela ressemble-t-il au sein de votre conseil scolaire?

- Comment votre conseil scolaire décrirait-il (insérez le niveau de soutien), par exemple, une école et une salle de classe qui favorisent la santé mentale?
- Que se passerait-il dans chaque école et dans chaque classe si cette définition était appliquée tout au long de la journée scolaire, dans chaque interaction? De quelles façons observeriez-vous un engagement envers (insérez le niveau de soutien)?
- Si les élèves et leurs familles avaient vécu cela dans vos écoles, que diraient-ils? Que dirait, ferait ou verrait le personnel scolaire?
- Que diriez-vous sur ce que vous faites déjà pour atteindre (insérez le niveau de soutien)? Que voulez-vous ou que pouvez-vous faire de plus? Reconsidérer? Vous engager à nouveau?

Pourquoi et justification

- Pourquoi l'investissement dans ce travail est-il important pour les élèves?
- Quelles raisons les élèves pourraient-ils invoquer? les parents et les aidants naturels? le personnel scolaire? les directions et directions adjointes d'école? les leaders du système? les partenaires communautaires? les équipes de santé mentale de votre conseil scolaire?

Comment centrez-vous les perspectives et les expériences de chaque élève et de chaque parent ou aidant naturel?

- Que diraient les élèves et leurs parents ou aidants naturels et comment décriraient-ils leurs expériences si cela était vrai pour eux?
- Quels aspects ou comment vos communautés uniques d'élèves et de personnel influencent-elles votre réponse?

- Comment les mesures de soutien affirment-elles l'identité et sont-elles différenciées, p. ex., pour les élèves ayant des besoins particuliers?
- Comment vous tenez-vous responsable des pratiques d'affirmation identitaire lorsque vous vous engagez dans ce travail?

Rôles, responsabilités et niveau de préparation du personnel

- Quels sont les groupes de personnel qui ont les contacts et les compétences nécessaires pour aider les élèves de (insérez le niveau de soutien) dans les écoles? (Responsabilité principale au sein du conseil scolaire, de l'école, de la classe?)
- Quel soutien à l'apprentissage ou au perfectionnement professionnel les aidera à réaliser ce travail, quel est le plan?
- Comment cela s'inscrit-il dans la stratégie du conseil scolaire en matière de santé mentale et dans d'autres priorités telles que l'équité, l'éducation autochtone, l'éducation de l'enfance en difficulté, le curriculum?

Collaboration

- Qui sont vos principaux partenaires ou collaborateurs dans ce travail?
- Comment vous tenez-vous responsable des pratiques en matière d'affirmation identitaire lorsque vous vous engagez dans ce travail? À quoi ces pratiques ressemblent-elles?
- Quels sont les ressources et les partenariats existants ou actuels (SMS-ON ou autres ressources utilisées pour soutenir) dans l'ensemble du conseil scolaire? (Existe-t-il un mécanisme pour aider à recueillir ces informations?)

Mesure et surveillance

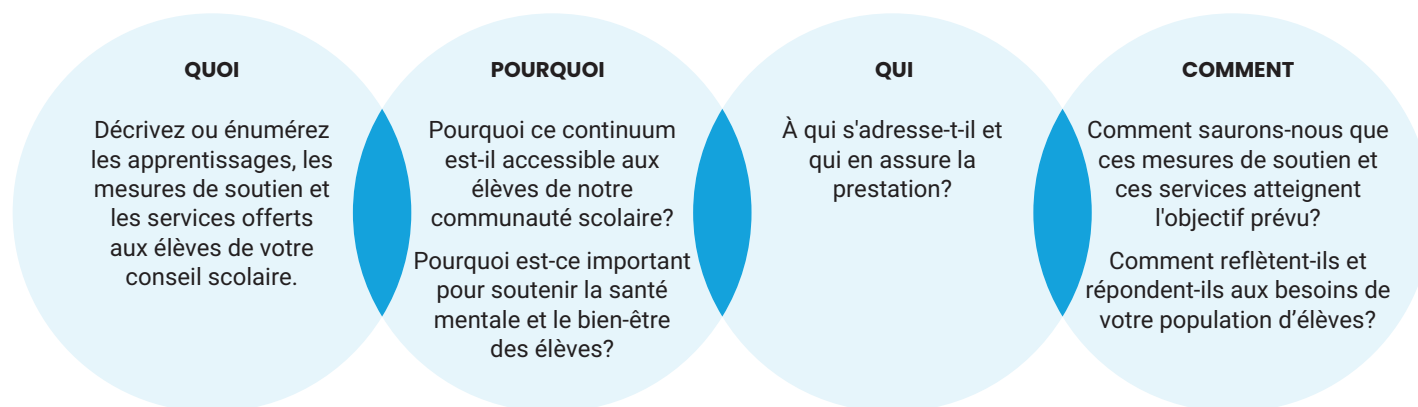
- Comment saurons-nous que les élèves, les familles et les aidants naturels sont au courant du (insérez le niveau) et y ont accès?
- Quels sont les boucles de rétroaction et les mécanismes de collecte de données qui peuvent contribuer à ce processus itératif?

Boîte à outils D. Définir un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire

Établir le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale

L'élaboration d'un continuum de mesures de soutien et de services de santé mentale offre aux équipes de leadership en santé mentale une occasion précieuse de décrire et de communiquer l'éventail des apprentissages, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale accessibles aux élèves et à leurs parents ou aidants naturels.

Il s'agit d'identifier ce qui est disponible, de définir chaque service, d'en expliquer la raison d'être, de préciser le public cible, de détailler les mécanismes d'accès et les voies d'accès, de décrire le processus de sélection, d'attribuer les responsabilités en matière de prestation et de déterminer comment évaluer l'efficacité de ces services.



Définir l'apprentissage, les mesures de soutien et les services à tous les niveaux d'intervention

L'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale en milieu scolaire sont des activités ou des interventions tangibles et mesurables conçues pour favoriser, en amont, la santé mentale et le bien-être de chaque élève et pour répondre à ses besoins au sein du milieu scolaire. Cela comprend les pratiques quotidiennes en santé mentale, le développement des compétences, la littératie en santé mentale, la psychoéducation, les interventions psychosociales

et thérapeutiques, le soutien en situation de crise, la gestion des soins et la navigation dans le système.

Les fiches de travail suivantes fournissent aux équipes de leadership en santé mentale des conseils scolaires un outil pour examiner l'apprentissage, les soutiens et les services actuels, en considérant ce qui manque, ce qui ne répond plus aux objectifs de santé mentale des élèves et ce que l'on peut améliorer.

Les fiches de travail suivantes peuvent aider les équipes de leadership en santé mentale à définir l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en santé mentale à tous les niveaux d'intervention, de manière tangible et mesurable. Voir des exemples dans l'[Annexe I](#) – Considérations relatives à un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale.

Niveau 1

Leadership en santé mentale au niveau du système, de l'école et de la classe

p. ex., Chaque élève apprendra dans un milieu scolaire bienveillant, accueillant et anti-oppressif, de manière différenciée et dans un cadre d'affirmation identitaire.

Quoi		Pourquoi	Comment		Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.		Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?		À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?
Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.					
services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Niveau 1

Promotion de la santé mentale axée sur les forces

p. ex., Chaque élève bénéficie d'un soutien pour explorer et pratiquer des compétences sociales et émotionnelles dans un cadre d'affirmation identitaire, pour renforcer la recherche d'aide et faciliter les occasions d'aider les autres au sein de son école et sa classe.

Quoi	Pourquoi	Comment	Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.	Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?	À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?

Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.

services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale
---	---	---	---	---	--

Niveau 1

Parent, aidant naturel, liens communautaires et mesures de soutien

p. ex., Les parents, les familles et les aidants naturels s'impliquent activement dans l'obtention d'outils et de ressources qui favorisent la compréhension commune, la sensibilisation à la santé mentale, la littératie et l'agentivité.

Quoi		Pourquoi	Comment		Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.		Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?		À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?
Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.					
services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Niveau 1

Leadership, participation et agentivité des élèves

p. ex., Chaque élève se voit offrir des possibilités différenciées et variées d'exercer son leadership et son agentivité dans le domaine de la santé mentale à l'école et dans la communauté.

Quoi	Pourquoi	Comment	Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.	Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?	À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?

Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.

services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale
---	---	---	---	---	--

Niveau 1

Littératie en santé mentale et réduction de la stigmatisation

p. ex., Chaque élève bénéficie d'un enseignement différencié en matière de sensibilisation et de littératie en santé mentale, dans un cadre d'affirmation identitaire.

Quoi		Pourquoi	Comment		Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.		Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?		À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?
Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.					
services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Niveau 2

Identification précoce et soutien aux élèves

p. ex., Chaque élève est soutenu par des adultes compatissants et réceptifs qui comprennent l'importance de la santé mentale, qui remarquent quand les élèves commencent à éprouver des problèmes et qui savent comment réagir pour aider les élèves à obtenir du soutien.

Quoi	Pourquoi	Comment	Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.	Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?	À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?

Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.

services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale
---	---	---	---	---	--

Niveau 2

Prévention et intervention précoce

p. ex., Les élèves présentant des problèmes de santé mentale ont accès à des interventions brèves et précoces en milieu scolaire. Il s'agit notamment d'une série de soutiens psychosociaux et de processus et protocoles psychothérapeutiques qui affirment l'identité.

Quoi		Pourquoi	Comment		Qui
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.		Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?		À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?
Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.					
services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Niveau 3

Soutien intensif et voies d'accès aux services

p. ex., Les élèves présentant des problèmes de santé mentale peuvent recourir à des voies d'accès aux soins adaptées dans un cadre d'affirmation identitaire auprès des prestataires de soins de santé mentale communautaires. Cela comprend la continuité des soins à l'école dans le cadre d'un plan plus vaste de soins de santé mentale.

Quoi	Pourquoi	Comment	Qui		
Décrivez ou énumérez les apprentissages, les mesures de soutien et les services offerts aux élèves de notre conseil scolaire.	Pourquoi ceci est-il accessible aux élèves de notre communauté scolaire?	Comment saurons-nous que ces apprentissages, mesures de soutien et services atteignent l'objectif prévu?	À qui s'adressent-ils et qui en assure la prestation?		
Utilisez les principes directeurs suivants pour sélectionner et mettre en œuvre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services en matière de santé mentale pour les élèves et les parents de votre communauté scolaire. Songez aux autres principes identifiés par votre conseil scolaire.					
services centrés sur l'élève et les parents ou aidants naturels	accessibles et différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire	offerts par un personnel scolaire multidisciplinaire, compatissant et compétent	harmonisés et intégrés à tous les niveaux du système de soins à plusieurs niveaux	appuyés sur les points forts des ressources, des processus et des partenariats locaux existants	éclairés par les données probantes et adaptés aux objectifs de l'élève en matière de santé mentale

Boîte à outils E. Déterminer les pratiques essentielles pour les mesures de soutien et les services de santé mentale des niveaux 2 et 3 dans les écoles

L'optimisation du continuum des mesures de soutien et des services de santé mentale dans les écoles au sein d'un système intégré de soins pour la santé mentale des enfants et des jeunes donne l'occasion aux équipes de leadership en santé mentale d'examiner et de renforcer les pratiques essentielles nécessaires à la mise en œuvre d'un ensemble solide de services de prévention et d'intervention précoce fondés sur l'affirmation identitaire et des données probantes.

Demandez-vous dans quelle mesure votre conseil scolaire a mis en place ces pratiques essentielles pour assurer dans les écoles l'efficacité de la prestation de services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire. Décrivez l'état actuel et envisagez des stratégies supplémentaires et les prochaines étapes possibles pour uniformiser le processus et améliorer les capacités, les compétences et le soutien.

Services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale dans les écoles, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire

Consultation, triage et évaluation

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale dans les écoles, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire

Collaboration et planification avec les équipes de l'école, les parents et les aidants naturels

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Intervention brève individuelle

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale dans les écoles, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire

Intervention brève en groupe

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Soutien en cas de crise et réponse aux incidents critiques

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale dans les écoles, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire

Planification et surveillance de la sécurité

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Navigation dans le système et les soins avec les partenaires communautaires en santé mentale

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Services de prévention et d'intervention précoce en matière de santé mentale dans les écoles, fondés sur des données probantes dans un cadre d'affirmation identitaire

Autre :

Processus d'aiguillage (accès)	Pratiques et protocoles (méthode)	Soins basés sur des mesures et surveillance des progrès (outils)	Perfectionnement professionnel (capacités et compétences)	Infrastructures du soutien professionnel (structure de supervision)
--------------------------------	-----------------------------------	--	---	---

Proposez des stratégies et des mesures à prendre pour améliorer les points suivants :

L'uniformité :

Les capacités et les compétences :

Le soutien :

Songez aux professionnels réglementés de la santé mentale dans votre conseil scolaire, à leurs disciplines professionnelles et à leurs compétences communes.

- Qui sont les professionnels réglementés de la santé mentale dans votre conseil scolaire?
- Quelles activités faisant appel à leurs compétences spécialisées exercent-ils pour renforcer les services de niveau 2 ou 3?
- Quelles compétences ont-ils en commun? Quelles activités diffèrent d'un professionnel à l'autre? Comment les professionnels travaillent-ils ensemble?
- Comment remédier au dédoublement, aux lacunes et à la redondance dans les mesures de soutien et les services?
- Comment les professionnels de la santé mentale sont-ils mobilisés pour répondre aux besoins des élèves noirs, autochtones ou marginalisés en matière de santé mentale? La composition de ce groupe reflète-t-elle celle des élèves de votre conseil scolaire? Comment les gestionnaires et les superviseurs cliniques intègrent-ils le cadre d'affirmation identitaire en matière de santé mentale en milieu scolaire?
- Dans quels autres domaines de travail sont-ils engagés à soutenir le système de soutien à plusieurs niveaux alors que le personnel enseignant et le personnel de soutien en santé mentale pourraient être mieux placés pour offrir ces services?
- Dans quels types de services de niveaux 3 et 4 sont-ils engagés alors que ces services pourraient être mieux pris en charge par les prestataires communautaires de santé mentale, conformément à la vision du document Bons soins au bon moment?

Boîte à outils F. Faire le bilan du leadership, des structures et des processus de notre conseil scolaire

Pour élaborer un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services pour la santé mentale des élèves et pour l'optimiser, il est nécessaire de se doter d'un leadership désigné et de structures et processus solides. Commencez par faire participer les équipes de leadership en santé mentale à l'examen critique et à la révision des systèmes existants de soutien à la santé mentale en milieu scolaire. Encouragez la mobilisation itérative et les processus de co-conception tout au long des phases de planification et de mise en œuvre avec les principales parties prenantes dans l'ensemble du système scolaire. Consacrez du temps à une collaboration respectueuse qui favorise les relations pour établir des processus efficaces. Placez au centre les perspectives des élèves noirs, autochtones et marginalisés, donnez la priorité au bien-être et trouvez un équilibre entre le respect des pratiques du passé et l'ouverture à l'innovation.

La mise en œuvre d'un continuum complet de santé mentale en milieu scolaire nécessite un leadership solide, des équipes multidisciplinaires, des protocoles clairs, une surveillance éclairée par des données et des stratégies de mobilisation et de communication proactives.

L'outil suivant peut aider les équipes de leadership en santé mentale des écoles à faire le bilan sur l'état actuel de leur leadership, de leurs structures et de leurs processus en examinant l'état d'avancement (début, en cours, continu), en cernant les obstacles et les catalyseurs (potentiels et existants) et en réfléchissant aux prochaines mesures à prendre (concrètes et réalisables).

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Un leadership désigné et solide			
Équipe de leadership et principes directeurs : - Désignez une équipe de leadership qui représente diverses perspectives et comprend un éventail de visions du monde sur la santé mentale. - Favorisez une compréhension commune de la vision de Bons soins au bon moment par les membres de l'équipe et leur engagement collectif à l'égard de ce document. - Comprenez et recadrez les biais personnels et organisationnels à l'égard du passage à un système de soutien qui serait véritablement doté de plusieurs niveaux. - Collaborez pour un engagement vis-à-vis les principes directeurs qui guideront et ancreront les décisions relatives à la sélection des apprentissages, des mesures de soutien et des services dans le domaine de la santé mentale.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Un leadership désigné et solide (suite)			
Évaluation et repérage des ressources : - Réfléchissez et nommez les forces actuelles, les besoins et les possibilités de croissance dans le continuum actuel de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en santé mentale du conseil scolaire. - Utilisez plusieurs canaux de données existantes et des occasions d'engagement des élèves pour comprendre les priorités en matière de santé mentale des élèves de votre conseil scolaire et ce qui compte pour eux. - Établissez des domaines d'intervention pour améliorer le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de votre conseil en matière de santé mentale qui soutient les objectifs de mise en œuvre de la NPP 169. - Faites le bilan des partenariats, des ententes et des protocoles d'entente existant actuellement dans les écoles, à tous les niveaux d'intervention, et examinez comment ils s'inscrivent dans la vision du document Bons soins au bon moment.	Début En cours Continu	Catalyseurs	
		Obstacles	
Vision et communication : - Communiquez la vision aux parties prenantes et contextualisez-la avec elles. - Détectez les problèmes potentiels qui peuvent se poser aux différents groupes de parties prenantes au sein du système scolaire. - À l'aide de stratégies différenciées, encouragez la réalisation des buts et des objectifs d'un continuum complet de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à l'école.	Début En cours Continu	Catalyseurs	
		Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Des équipes multidisciplinaires			
Rôles, responsabilités et structures d'équipe : • Définissez et comprenez clairement les rôles et les responsabilités de chaque niveau d'apprentissage, de chaque soutien et de chaque service en matière de santé mentale à l'école. • Tirez parti de l'expertise de chaque professionnel, de son domaine d'exercice et de son rôle au sein de l'équipe pour définir ses tâches et s'attaquer au problème de la confusion des spécialités. • Encouragez des réunions d'équipe régulières pour discuter de l'aide aux élèves, exprimer des idées et revoir les modalités d'accès et de prestation de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services. • Mettez en place des systèmes de supervision clinique, de consultation et de coaching pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire qui effectuent des interventions psychothérapeutiques. • Assurez l'harmonisation et l'uniformité entre les équipes de votre district scolaire (<i>les équipes scolaires, les équipes chargées de l'enfance en difficulté, les équipes du programme d'études, les équipes du programme d'études autochtones, les équipes de sécurité et de santé, les équipes cliniques, etc.</i>), afin de favoriser un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale qui soit compris par le conseil scolaire et intégré dans ses priorités.	Début En cours Continu	Catalyseurs	
		Obstacles	
Perfectionnement professionnel : • Élaborez un plan de perfectionnement professionnel exhaustif, harmonisé et intégré qui soutient les employés dans la prestation de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à l'école. • Accédez aux mécanismes actuels du conseil scolaire pour intégrer les occasions de perfectionnement professionnel de manière à ce qu'elles soient pertinentes et durables.	Début En cours Continu	Catalyseurs	
		Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Des équipes multidisciplinaires (suite)			
Perfectionnement professionnel (suite) : Envisagez des points d'entrée multiples pour le coaching et le perfectionnement professionnels (p. ex., des ateliers en personne, des cours et des modules en ligne, un coaching de soutien continu et des communautés de pratique).	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
	Continu		
Soutiens, outils et ressources différenciés pour l'affirmation de l'identité : - Après les avoir examinés, faites en sorte que les soutiens au personnel soient adaptés à sa culture dans un cadre d'affirmation identitaire. - Faites preuve d'humilité culturelle et de réflexivité dans toutes les pratiques. - Fournissez des outils conviviaux pour les évaluations initiales de la santé mentale, comme des questionnaires permettant de détecter les problèmes potentiels. - Créez une bibliothèque de ressources sur les stratégies d'adaptation, la réduction du stress et les autosoins.	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
	Continu		
Protocoles de santé mentale en milieu scolaire			
Points d'accès et processus d'aiguillage : - Formulez le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services de votre conseil scolaire à travers les niveaux d'intervention en y incluant : - la promotion de la santé mentale en amont, l'apprentissage et le soutien; - l'identification précoce, et les structures et ressources de soutien; - un ensemble solide de soutiens et de services de niveaux 2 et 3 en matière de santé mentale à l'école, qui soient brefs et éclairés par des données probantes. - Cocréez des processus d'aiguillage internes clairs, compris et accessibles au personnel, aux élèves et à leurs parents ou aidants naturels. - Sélectionnez et mettez en œuvre des outils de dépistage facilitant la consultation, le triage et la prise de décision concertée en matière de soins et de soutien.	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
	Continu		

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Protocoles de santé mentale en milieu scolaire (suite)			
Protocoles de prévention du suicide et de promotion de la vie : - Examinez et mettez à jour régulièrement les protocoles de prévention du suicide et de promotion de la vie du conseil scolaire qui aident à préparer le personnel à répondre aux élèves et à leur famille avec compassion et confiance à tous les niveaux d'intervention. - Collaborez avec les partenaires communautaires à l'amélioration et au renforcement des protocoles qui incluent une approche à la fois scolaire et communautaire.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Voies d'accès aux soins : - Définissez les points d'accès multiples et les voies d'accès aux soutiens et services de santé mentale scolaires et communautaires qui offrent des choix et reflètent les besoins des élèves et de leurs parents ou aidants naturels. - Travaillez avec les principaux partenaires communautaires en santé mentale pour établir et communiquer des voies explicites permettant d'accéder aux services, d'y cheminer et d'en sortir, qui s'harmonisent avec la vision ambitieuse du document Bons soins au bon moment.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Collecte de données, mesures et surveillance			
Prise de décision éclairée par des données : - À l'aide des données et des principes directeurs, éclairez les décisions et évaluez l'efficacité de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à l'école. - Recueillez des données fondées sur l'identité afin de mettre en place un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale en milieu scolaire qui soit mieux adapté et qui comprenne des programmes qui affirment l'identité et un personnel représentatif de la population étudiante. - Prenez en compte les nouvelles tendances en matière de santé mentale des élèves.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Collecte de données, mesures et surveillance (suite)			
Soins basés sur des mesures : - Élaborez des stratégies qui favorisent l'uniformisation des mesures pour guider les décisions de soins et la planification du traitement parmi les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire. - Prévoyez du perfectionnement professionnel, du coaching et de la supervision, ainsi que des ajustements qui permettront de réduire la paperasserie et simplifier la tenue de dossiers. - En collaboration avec les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire, dressez la liste des mesures brèves pouvant être intégrées à l'ensemble des interventions. - Explorez les moyens de différencier les soins basés sur des mesures afin d'améliorer la faisabilité, l'acceptabilité et l'adéquation des mesures tout en préservant la fidélité.	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
Continu			
Faisabilité et boucles de rétroaction : - Créez des boucles de rétroaction itératives pour l'amélioration continue des systèmes de données, de la collecte de ces données et des applications. - Discutez régulièrement des éventuels ajustements et améliorations avec le personnel de l'école et les professionnels de la santé mentale. - Faites participer les élèves, les parents et les aidants naturels à la collecte des informations sur leurs expériences en matière d'accès et de qualité de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services.	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
Continu			
Mobilisation, communication et collaboration			
Plans de communication différenciés : Élaborez conjointement des plans de communication qui tiennent compte des contributions des principales parties prenantes.	Début	Catalyseurs	
	En cours	Obstacles	
	Continu		

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Mobilisation, communication et collaboration (suite)			
Les élèves : - Consultez les élèves issus de communautés noires, autochtones, et les élèves marginalisés afin de créer ensemble des documents et des messages réactifs et positifs sur la disponibilité de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à l'école, ainsi que sur la façon d'y accéder. - Avec des élèves de la maternelle à la 12^e année, explorez des méthodes et des mécanismes de communication différenciés.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Les parents ou aidants naturels : - Créez ensemble des méthodes de transmission du savoir qui aident les parents ou aidants naturels à comprendre et à reconnaître les besoins de leurs enfants en matière de santé mentale et à satisfaire à ces besoins. - Recevez les commentaires des parents ou aidants naturels sur la clarté, la disponibilité et l'accessibilité de la gamme d'apprentissages, de mesures de soutien et de services en matière de santé mentale à l'école.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Le personnel scolaire : - Examinez les occasions de communication et de perfectionnement professionnel qui permettent au personnel scolaire d'acquérir les connaissances nécessaires pour accéder au continuum de l'apprentissage, des soutiens et des services en matière de santé mentale et de le comprendre, y compris l'accès aux outils et aux mécanismes d'aiguillage. - Mettez en place des mécanismes de soutien pour une communication continue et des boucles de retour de l'information avec les directions et directions adjointes d'école, les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire et le personnel de soutien aux élèves.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Mobilisation, communication et collaboration (suite)			
La communauté : - Collaborez avec les organisations locales, les prestataires de services, les prestataires de soins de santé et les leaders communautaires pour sensibiliser à la disponibilité et à l'accès aux soutiens et aux services de santé mentale. - Créez ensemble, pour la communauté scolaire, des communications régulières qui reflètent un système intégré de soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes, en accord avec la vision du document Bons soins au bon moment.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Amélioration et adaptation continues			
Processus itératif : - Intégrez un processus itératif de mobilisation, de co-conception, de planification et de mise en œuvre. - Réexaminez les principes directeurs et engagez-vous à nouveau à les respecter. - Prenez des mesures visant à démanteler les structures qui maintiennent des pratiques oppressives et racistes, et prodiguez plutôt des soins différenciés dans un cadre d'affirmation identitaire. - Veillez à inclure un éventail de points de vue dans les processus de prise de décision.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	
Mobilisation et collaboration dans un cadre d'affirmation identitaire : - Au cours du processus de mise en œuvre, accordez la priorité aux relations humaines en cas de divergences d'opinion ou en traitant des sujets délicats. - Créez des espaces centrés sur les perspectives des élèves noirs, autochtones et marginalisés afin d'examiner et d'ajuster le continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale. - Mettez le bien-être des élèves au centre de vos conversations et de vos décisions.	Début	Catalyseurs	
	En cours		
	Continu	Obstacles	

	État d'avancement	Catalyseurs et obstacles	Mesures à prendre
Commentaires supplémentaires			

Boîte à outils G. Stratégies de communication

Considérations relatives à la communication : Tenez compte de vos parties prenantes, des méthodes appropriées et de la variation nécessaire dans vos communications. Rappelez-vous que des stratégies de communication différenciées devraient être élaborées entre les différents groupes de parties prenantes, ainsi qu'au sein des

principaux groupes de parties prenantes. Par exemple, les stratégies de communication pour les élèves diffèrent selon les stades de développement et les niveaux scolaires. Ces stratégies doivent inclure des mécanismes adaptés et réactifs pour atteindre chaque public.

	Élèves	Parents ou aidants naturels	Personnel scolaire, directions et directions adjointes d'école	Personnel de soutien aux élèves, professionnels de la santé mentale en milieu scolaire	Partenaires communautaires	Autre
Langage						
Style/moyen de communication (papier, médias sociaux, communication orale)						
Endroit/moyen de communication (infolettres, site Web, site du CS ou site de l'école)						

	Élèves	Parents ou aidants naturels	Personnel scolaire, directions et directions adjointes d'école	Personnel de soutien aux élèves, professionnels de la santé mentale en milieu scolaire	Partenaires communautaires	Autre
Calendrier/ fréquence début de l'année scolaire, après un incident à l'école ou dans la communauté (p. ex., rappel des mesures de soutien et services disponibles et les moyens d'y accéder)						
Boucles de rétroaction						

Lorsque vous envisagez des stratégies de communication différenciées, gardez à l'esprit **les principaux points que vous souhaitez faire passer**. La communication doit incorporer les réflexions et le travail de votre équipe pour articuler votre continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale.

Collaborez avec vos équipes de communication et toutes les parties prenantes pour concevoir des moyens accessibles et créatifs d'atteindre vos publics cibles, et pour préciser leurs rôles dans le soutien de la communication, de la prestation et de l'accès au continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale à l'école.

Services de santé mentale en milieu scolaire	Description de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services	Comment cela améliore-t-il ou soutient-il la santé mentale des élèves?	À qui cela s'adresse-t-il et comment les élèves et leurs parents ou aidants naturels peuvent-ils y accéder?	Quel est le rôle de chaque partie prenante en matière de communication, de diffusion, de prestation et d'accès?	Comment pouvons-nous assurer le suivi, la révision et l'amélioration?	Autres points à considérer?
Leadership en santé mentale au niveau du système, de l'école et de la classe						
Promotion de la santé mentale axée sur les forces						
Parent, aidant naturel, liens communautaires et mesures de soutien						
Leadership, participation et agentivité des élèves						

Services de santé mentale en milieu scolaire	Description de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services	Comment cela améliore-t-il ou soutient-il la santé mentale des élèves?	À qui cela s'adresse-t-il et comment les élèves et leurs parents ou aidants naturels peuvent-ils y accéder?	Quel est le rôle de chaque partie prenante en matière de communication, de diffusion, de prestation et d'accès?	Comment pouvons-nous assurer le suivi, la révision et l'amélioration?	Autres points à considérer?
Littératie en santé mentale et réduction de la stigmatisation						
Identification précoce et soutien aux élèves						
Prévention et intervention précoce						
Soutiens intensifs et voies d'accès aux services						

Ressources complémentaires : Annexes

Annexes

- 91 | Annexe I** Considérations relatives à un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale

- 97 | Annexe II** Systèmes numériques pour les services de santé mentale en milieu scolaire : facteurs importants à prendre en compte

- 98 | Annexe III** Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques pour soutenir l'adoption du protocole

- 99 | Annexe IV** Nos mesures de soutien et services en matière de santé mentale – Aide-mémoire



Annexe I. Considérations relatives à un continuum de l'apprentissage, des mesures de soutien et des services en matière de santé mentale

Niveau 1		
Leadership en santé mentale au niveau du système, de l'école et de la classe		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Chaque élève apprendra dans un milieu scolaire bienveillant, accueillant et anti-oppressif, de manière différenciée et dans un cadre d'affirmation identitaire.	Dans les environnements d'apprentissage qui favorisent la santé mentale, les élèves bénéficient d'un fort sentiment d'appartenance, de sécurité et de validation. Ces écoles et salles de classe favorisent des conversations significatives sur la santé mentale, la réconciliation, l'équité et le bien-être, et influencent le sens d'agentivité et la capacité des élèves à façonner le paysage de leur communauté scolaire. Des méthodes d'apprentissage différenciées qui affirment les forces et les identités de chaque élève jettent les bases d'un développement sain des compétences, de l'apprentissage et de l'épanouissement scolaire.	• Liens intentionnels et intégrés avec la réconciliation, l'équité, la santé mentale et le bien-être dans l'ensemble de la communauté scolaire • Personnel qui tient compte de la culture des élèves, et matériel adapté à la culture et reflétant la population étudiante • Espaces sécuritaires et bienveillants; clubs d'élèves et activités qui favorisent l'affirmation identitaire • Occasions régulières de faire le point sur le bien-être et d'en discuter à l'école et en salle de classe • Possibilités d'engagement et de leadership des élèves en matière de santé mentale, d'équité et de bien-être à l'école et en salle de classe

Niveau 1		
Promotion de la santé mentale axée sur les forces		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Chaque élève bénéficie d'un soutien pour explorer et pratiquer des compétences sociales et émotionnelles dans un cadre d'affirmation identitaire, pour renforcer la recherche d'aide et faciliter les occasions d'aider les autres au sein de son école et sa classe.	L'exploration et la pratique des compétences sociales et émotionnelles aident les élèves à reconnaître et à gérer leurs émotions, favorisant ainsi une base solide pour une conscience de soi et des relations interpersonnelles saines. Un échange réciproque de stratégies de bien-être adaptées sur le plan culturel contribue au bien-être des élèves et du personnel. L'introduction de techniques différenciées de gestion du stress et d'adaptation permet de valider et de renforcer les compétences existantes, favorisant ainsi la résilience et la régulation émotionnelle. Cultiver les comportements de recherche et d'offre d'aide encourage une culture de soutien et d'empathie au sein de la communauté scolaire. Ces compétences aident les élèves à prendre en charge leur santé mentale et à contribuer activement à la création d'un environnement d'apprentissage positif et favorable.	• L'apprentissage et la pratique de compétences socioémotionnelles dans un cadre d'affirmation identitaire tout au long de la journée scolaire, à la maison et dans la communauté • L'apprentissage et la pratique des stratégies de gestion du stress et d'adaptation différenciées dans un cadre d'affirmation identitaire • Outils, mécanismes et soutien pour la recherche d'aide • Des façons saines d'apporter de l'aide par le biais d'un soutien par les pairs et d'initiatives à l'échelle de l'école ou de la communauté
Parent, aidant naturel, liens communautaires et mesures de soutien		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Les parents, les familles et les aidants naturels s'impliquent activement dans l'obtention d'outils et de ressources qui favorisent la compréhension commune, la sensibilisation à la santé mentale, la littératie et l'agentivité.	Les parents ou aidants naturels peuvent appliquer ces compétences dans leurs vies personnelles et professionnelles, en promouvant le bien-être dans un cadre d'affirmation identitaire et culturelle, que ce soit à la maison avec leurs enfants ou au sein de la communauté. Encourager les parents ou aidants naturels à participer aux conversations sur la santé mentale et le bien-être peut enrichir la compréhension collective de la communauté scolaire. Cela leur permet en outre d'en apprendre davantage sur les mesures de soutien disponibles et les moyens d'y accéder, ce qui favorise un sentiment d'espoir et les rassure qu'ils seront bien entourés pour soutenir leurs enfants en cas de difficultés.	• Possibilités de discuter et de s'informer sur la santé mentale et le bien-être par le biais d'un engagement et d'un dialogue adaptés à la culture • Communication continue pour renforcer les soutiens en tant qu'aidants naturels • Liens aux soutiens communautaires (sociaux, culturels, religieux, sportifs) • Des messages communs d'espoir et de soutien, ce qui permet d'entourer les jeunes de soins dans un cadre d'affirmation identitaire • Comprendre les soutiens et les services disponibles à l'école et les voies d'accès à des soutiens supplémentaires

Niveau 1		
Leadership, participation et agentivité des élèves		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Chaque élève se voit offrir des possibilités différenciées et variées d'exercer son leadership et son agentivité dans le domaine de la santé mentale à l'école et dans la communauté.	Les élèves qui participent activement aux décisions relatives aux initiatives en matière de santé mentale seront plus susceptibles de se fixer des objectifs et de donner un sens à leur vie. Cela contribue en outre à créer des environnements d'apprentissage qui reflètent et centrent différents points de vue des élèves, avec l'accompagnement du personnel. L'engagement des élèves permet de réduire la stigmatisation liée à la santé mentale et à l'accès aux mesures de soutien, tout en améliorant la littératie en santé mentale. Pour les écoles et les systèmes, l'engagement des élèves se traduit par une meilleure compréhension de leurs besoins, une meilleure identification et un meilleur soutien des problèmes de santé mentale, ainsi que par des solutions innovantes pour résoudre ces problèmes.	• Possibilités de participation et de leadership des élèves en matière de santé mentale, d'équité et de bien-être à l'école et en salle de classe • Participation aux clubs des champions de la santé mentale des élèves • Possibilités de partager leurs perspectives en vue d'éclairer les plans d'action et les orientations de l'école et du conseil scolaire • Accès à une variété de mécanismes d'engagement adaptés auxquels les élèves choisissent de participer (c.-à-d. degrés d'engagement : consultation, collaboration, partenariat, leadership)
Littératie en santé mentale et réduction de la stigmatisation		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Chaque élève bénéficie d'un enseignement différencié en matière de sensibilisation et de littératie en santé mentale, dans un cadre d'affirmation identitaire.	La littératie en santé mentale centrée sur l'élève aide les élèves et les aidants naturels à renforcer leurs compétences en matière de résolution de problèmes et de prise de décision, améliorant ainsi leur propre santé mentale et leur bien-être, ainsi que ceux des autres. La littératie en santé mentale contribue également à réduire la stigmatisation liée à la santé mentale et à normaliser les conversations sur les émotions, le stress et le bien-être. Les compétences et les connaissances acquises grâce à la littératie en santé mentale en classe sont utiles non seulement pendant les années scolaires, mais aussi tout au long de la vie.	• Littératie en santé mentale adaptée au stade développemental, pour les classes de la maternelle à la 12^e année • Comprendre l'apprentissage, les mesures de soutien et les services disponibles à l'école et les voies d'accès à des soutiens supplémentaires • Apprendre l'importance et la manière de s'occuper de sa propre santé mentale et de son bien-être • Apprendre à contribuer au bien-être de ses pairs, de l'école et de la communauté

Niveau 2

Identification précoce et soutien aux élèves (entre les différents niveaux et dans tout le continuum)

Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Chaque élève est soutenu par des adultes compatissants et réceptifs qui comprennent l'importance de la santé mentale, qui remarquent quand les élèves commencent à éprouver des problèmes et qui savent comment réagir pour aider les élèves à obtenir du soutien.	Lorsque les élèves se sentent entendus et compris, ils perçoivent les adultes de leur école comme bienveillants et compatissants, ce qui leur permet de mieux connaître le cercle de soutien et les différents niveaux de soutien à leur disposition, et d'en être réceptifs. Lorsque des adultes bienveillants remarquent qu'un élève commence à éprouver des difficultés, qu'ils savent comment réagir et qu'ils peuvent aider les élèves à obtenir les soutiens appropriés, il est plus probable que tous les élèves et toutes les familles puissent obtenir l'aide appropriée au moment opportun. En outre, cela garantit que des adultes bienveillants veillent sur les élèves, quelle que soit leur situation sur le continuum de la santé mentale ou quel que soit leur niveau de compétences.	• Écoute authentique et validation • Occasions de renforcer les compétences socioémotionnelles dans un cadre d'affirmation identitaire, par le biais d'interventions individuelles ou en petits groupes • Psychoéducation liée au bien-être et à la santé mentale • Connaissances des divers niveaux de soutien et comment y accéder : individuel, petit groupe, à l'école et dans la communauté - afin d'élargir leur cercle de soutien • Possibilités centrées sur l'élève et axées sur ses forces pour développer les compétences liées à la recherche d'aide • Liens avec les soutiens communautaires (sociaux, culturels, religieux, sportifs)

Niveau 2		
Prévention et intervention précoce		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Les élèves présentant des problèmes de santé mentale ont accès à des interventions brèves et précoces en milieu scolaire. Il s'agit notamment d'une série de soutiens psychosociaux et de processus et protocoles psychothérapeutiques qui affirment l'identité.	Le soutien psychosocial bref et l'intervention brève dans les écoles permettent de répondre rapidement aux problèmes de santé mentale, avec l'aide de professionnels de la santé mentale en milieu scolaire, afin d'éviter que les problèmes ne s'aggravent. En plus d'avoir accès à une gamme d'interventions psychothérapeutiques éclairées par des données probantes, les élèves reçoivent de l'aide pour définir leurs objectifs en matière de santé mentale et pour tirer parti de leurs forces internes et externes. Il peut s'agir de renforcer les stratégies d'adaptation, d'apporter un soutien supplémentaire à l'école ou en classe, ou d'établir des liens avec la famille et la communauté. En tenant compte des identités et des expériences individuelles, ces soutiens ne déstigmatisent pas seulement la recherche d'aide, mais offrent également des solutions sur mesure pour répondre aux besoins. En conséquence, les élèves apprennent non seulement à surmonter leurs difficultés actuelles, mais aussi à renforcer les compétences qu'ils possèdent déjà et à cultiver une résilience qui se prolonge à l'âge adulte, contribuant ainsi à leur développement global.	• Consultation, triage et évaluation en matière de santé mentale centrés sur l'élève • Collaboration et résolution de problèmes avec l'équipe de l'école • Accès à une gamme d'interventions brèves et réactives (interventions individuelles et interventions de groupe) • Aiguillage et coordination avec les partenaires communautaires de santé mentale • Soutien en cas de crise et réponse aux incidents critiques

Niveau 3		
Soutien intensif et voies d'accès aux services		
Exemple	Justification	Voici quelques façons dont les élèves, les parents et les aidants naturels peuvent en faire l'expérience :
p. ex., Gestion des soins et navigation du système Les élèves présentant des problèmes de santé mentale peuvent recourir à des voies d'accès aux soins adaptées à l'identité auprès des prestataires de soins de santé mentale communautaires. Cela comprend la continuité des soins à l'école dans le cadre d'un plan plus vaste de soins de santé mentale.	Les élèves et les aidants naturels peuvent bénéficier d'une approche coordonnée et collaborative des soins qui inclut les partenaires communautaires de la santé mentale. Le fait de mettre l'accent sur un aiguillage adapté à l'identité et opportun qui correspond au niveau de besoin de l'élève facilitera l'accès à un plan de soins de santé mentale plus large, y compris la continuité des soins à l'école. Les élèves qui ont recours à des services dans la communauté peuvent également continuer à bénéficier d'autres apprentissages, mesures de soutien et services à l'école, afin de renforcer leurs compétences. La surveillance et l'évaluation continues des besoins et de l'impact aideront les élèves à progresser dans le continuum des services - vers un niveau supérieur ou inférieur. La possibilité de passer d'un niveau de soutien à l'autre à l'école aidera les élèves à se sentir soutenus et connectés à leurs objectifs en matière de santé mentale et de bien-être.	• Planification et surveillance de la sécurité • Coordination avec les mesures de soutien du conseil scolaire • Coordination avec les partenaires communautaires de santé mentale • Navigation du système • Examen de l'accès aux mesures de soutien en matière de santé mentale et renforcement de ces mesures • Collaboration et surveillance continues

Annexe II. Systèmes numériques pour les services de santé mentale en milieu scolaire : facteurs importants à prendre en compte

SYSTÈMES NUMÉRIQUES POUR LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE

FACTEURS IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE LORS DE L'EXPLOITATION D'OPTIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DE SYSTÈMES NUMÉRIQUES POUR LES SERVICES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE

Une revue systématique réalisée en 2017 par Aaron Lyons, Cara Lewis et leurs collègues a évalué 49 systèmes numériques, provenant de différents pays, afin d'évaluer les capacités et les caractéristiques de ces systèmes. Les résultats ont été publiés dans une publication revue par des pairs. Le processus a évalué plusieurs facteurs de ces systèmes, dont :

1. possibilité de personnalisation;
2. capacité de représentation des données;
3. capacité de suivre les données dans le temps; et
4. capacité de saisir les données et produire des rapports aux niveaux individuel et global.

LES QUESTIONS À POSER AUX DÉVELOPPEURS DE SYSTÈMES

Les questions énumérées dans le tableau ci-dessous servent à orienter les discussions avec les développeurs de systèmes et à examiner les options de mise en œuvre :

POSSIBILITÉS DE PERSONNALISATION	1. Pouvons-nous inclure les mesures qui conviennent le mieux à notre service de santé mentale en milieu scolaire? 2. Le système peut-il faire ce qui est nécessaire pour les particularités de notre travail (notes de cas, rencontres, description de ce que nous faisons lors d'une séance, notes sur l'ajustage, etc.)? 3. Pouvons-nous ajouter des outils nous-mêmes si nécessaire? 4. Pouvons-nous personnaliser les alertes (risque ou niveau élevé sur des mesures standardisées)? 5. Pouvons-nous modifier le système après sa mise en œuvre en fonction des leçons apprises et de nos expériences avec le système? 6. Pouvons-nous personnaliser les rapports et la façon de présenter les données en fonction de nos besoins spécifiques?
CAPACITÉ DE REPRÉSENTATION DES DONNÉES	1. Le tableau de bord peut-il représenter visuellement les progrès de l'élève au cours de l'intervention? 2. Le tableau de bord peut-il représenter visuellement les progrès de l'élève en temps réel lorsque la mesure est complétée? 3. Est-ce que la conception visuelle du tableau de bord peut être agréable et engageante pour l'élève à utiliser (p. ex., la couleur verte = progrès, rouge = absence de progrès)? 4. Est-ce que des alertes peuvent être intégrées au système pour avertir les gestionnaires de cas s'il y a un risque ou aux autres préoccupations importantes, telles qu'identifiées par le service de santé mentale en milieu scolaire? 5. Est-ce que la représentation des données issu d'une même mesure peut être réparti selon des composants distinctes (risque, symptômes, fonctionnement, objectifs, etc.)?





PRODUCTION DES RAPPORTS	1. Le système peut-il fournir rapidement et avec précision des rapports de synthèse? 2. Le système peut-il fournir des rapports de synthèse aux niveaux individuel et global? 3. L'accès aux rapports peut-il être limité aux seuls utilisateurs qui doivent examiner les données de haut niveau (gestionnaire de service, surintendance, etc.)? 4. Les rapports peuvent-ils être présentés sous formats visuels (graphiques, tableaux, et diagrammes) pour faciliter la communication des données sur la prestation de services aux parties prenantes clés? 5. Le système peut-il autoriser les gestionnaires et les personnes à la surintendance à visionner les rapports individuels ou les données, lorsque cela s'avère nécessaire? 6. Pouvons-nous personnaliser la production de différents rapports en sélectionnant des informations spécifiques? 7. Le système peut-il produire un rapport sur le degré d'engagement d'un élève avec les services de santé mentale de l'école, et ce, d'une manière facile à partager avec l'élève ou sa famille? 8. Pouvons-nous signer nos rapports et nos documents directement dans le système? 9. Pouvons-nous obtenir des informations démographiques pour l'auto-population des rapports?
SUIVI DES DONNÉES	1. Le système peut-il suivre les résultats idiographiques (p. ex., les objectifs ou les principaux problèmes)? 2. Le système peut-il suivre une intervention spécifique et les séances qui s'y rapportent (p. ex., CBIT, la thérapie d'exposition, les objectifs)? 3. Le système peut-il indiquer et suivre l'occurrence d'autres événements cliniques importants (p. ex., des conflits avec des autres, des tentatives de suicide, de l'automutilation)? 4. Le système peut-il suivre le nombre d'heures allouées aux interventions cliniques individuelles et à la prestation de services? 5. Le système permet-il de savoir quand les élèves sont alignés vers d'autres organismes communautaires?
COUPLAGE DES DONNÉES	1. Le système permet-il le couplage de données avec d'autres systèmes numériques (p. ex., système d'assiduité, système académique)?
FORMATION	1. Existe-t-il un programme de formation pour les utilisateurs du système (p. ex., séances en présentiel, webinaires, module de formation des formateurs)? 2. Existe-t-il des ressources et des manuels en ligne que les cliniciens peuvent utiliser comme ressource personnelle? Au-delà de la formation initiale, y a-t-il une formation et un soutien continus?





ACCESSIBILITÉ	1. Le système permet-il de modifier les paramètres linguistiques (p. ex., fonctions et affichage en français)? 2. Le système s'adapte-t-il aux utilisateurs ayant besoin d'aide pour l'utilisation (p. ex., logiciel de dictée)? 3. Le système offre-t-il un portail permettant aux élèves et aux familles/aidants naturels de recevoir les mesures et les évaluations à compléter lorsqu'ils sont reliés au service? 4. Le système peut-il être utilisé sur d'autres appareils (iPad, iPhone, ordinateur, etc.)? 5. Le système propose-t-il une utilisation informatique qui permet l'accès à distance sur différents types d'appareils?
PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE	1. Le système conforme-t-il aux règlements de la LPPIPS? 2. Comment les données sont-elles stockées sur les serveurs, et où se trouvent ces serveurs? 3. Le système exige-t-il une authentification à deux facteurs ou est-il muni d'autres moyens d'authentification afin de renforcer la protection des données?
COÛTS	1. Le système est-il basé sur un abonnement et dépend-il du nombre de cliniciens? 2. Les coûts varient-ils en fonction des ajouts et des mises à niveau du système? 3. Est-ce qu'il y a un coût pour la mise en œuvre initiale?

Autres facteurs importants à prendre en compte :

Nous recommandons également de faire appel à l'expertise et à l'expérience des personnes qui travaillent au sein de votre conseil scolaire. Plus précisément, il s'agit de former un groupe de travail composé de membres ayant des formations différentes (cliniciens en santé mentale en milieu scolaire, directions d'école et directions adjointes, membres du personnel enseignant, experts en technologie de l'information, gestionnaires du service d'éducation de l'enfance en difficulté, etc.). La présence de différentes personnes possédant des compétences variées peut s'avérer particulièrement importante lors des démonstrations avec les développeurs de systèmes, car elle permet de poser des questions réfléchies et approfondies.

Il peut également être utile de tirer parti des connaissances et de l'expertise d'autres conseils scolaires qui ont acheté ou développé un système numérique au sein de leur conseil. Une approche pourrait consister à former un groupe de travail avec d'autres conseils scolaires, où vous pourriez vous rencontrer pour discuter du processus de collaboration avec les développeurs de systèmes et des obstacles et facteurs de réussite de la mise en œuvre d'un système numérique pour les services de santé mentale à l'école.

Pour en savoir davantage :

Veuillez communiquer avec notre équipe « Advancing Youth Mental Health » au Oxford Centre for Child Studies de l'Université McMaster. Courriel : georgia@oxcmcmaster.ca | Site Web : www.aymcmcmaster.ca







Téléchargez le document complet ici

Annexe III. Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques pour soutenir l'adoption du protocole

Guide de référence rapide à l'intention des superviseurs cliniques pour soutenir l'adoption du protocole



School Mental Health Ontario | Santé mentale en milieu scolaire Ontario

À propos de ce guide



En tant que superviseur/gestionnaire clinique, vous avez un rôle essentiel à jouer pour veiller à ce que les besoins des élèves en matière de santé mentale soient satisfaits grâce aux interventions brèves fondées sur des données probantes fournies dans le cadre du modèle de prestation de services de votre conseil scolaire (conformément à la NPR 169). Pour répondre efficacement à ces besoins, il est essentiel de sélectionner des protocoles et de renforcer les capacités du personnel. Cependant, la participation à un atelier ne garantit pas que l'intervention sera mise en œuvre. Ce guide a donc pour but d'aider à résoudre ce problème en fournissant des conseils et des astuces de mise en œuvre pour maximiser l'adoption de protocoles en matière de prévention et d'intervention précoce fondés sur des données probantes.

Fondations : Renforcement des capacités pour soutenir l'humilité culturelle

La pratique de l'auto-réflexion et l'humilité sont des éléments clés de la compétence culturelle. Lorsqu'il décide d'une approche thérapeutique, le clinicien doit impérativement se situer et reconnaître son identité sociale, son pouvoir et ses privilèges par rapport à l'élève qu'il sert. Des interventions et des mesures de soutien supplémentaires fondées sur la culture, la foi, l'identité, la famille et la communauté, qui incluent la défense, les approches relationnelles et les modes de connaissance culturels, doivent être envisagées dans le cadre de la planification du traitement.

En tant que superviseur/gestionnaire clinique, il est important d'aider les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire à reconnaître la valeur des différents modes de savoir ainsi que celle de l'expérience vécue par chaque élève et chaque famille qu'ils soutiennent.

Conseils et astuces

Envisagez de **prendre le temps**, lors d'une réunion individuelle ou d'équipe, de discuter d'exemples de cas et d'offrir un espace de réflexion sur la manière dont l'intervention peut être adaptée à la culture et à l'affirmation identitaire.

School Mental Health Ontario | Santé mentale en milieu scolaire Ontario

PAGE 2
www.ssmho-smso.ca

Adoption du protocole - Guide de référence rapide pour les superviseurs cliniques

Surveillance des progrès/soins basés sur des mesures

Il est important de mesurer les progrès des interventions pour s'assurer que chacune d'entre elles est utile à l'élève. Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire le font constamment en modifiant une intervention en fonction de la réaction de l'élève. Les soins basés sur des mesures offrent un autre outil pour soutenir la prise de décision clinique. Dans cette approche, les élèves sont des partenaires en ce qui concerne la mesure des progrès réalisés grâce à des évaluations rapides effectuées à chaque séance.

Conseils et astuces

Le fait d'attendre des professionnels de la santé mentale qu'ils rendent compte des progrès des élèves en utilisant les soins basés sur des mesures contribue à renforcer leur utilisation dans la pratique. Comme de nombreux protocoles disponibles par le biais de SMS-ON incluent déjà les soins basés sur des mesures (MB, CIBLÉ, PRIMO), cette pratique peut être adoptée sans problème.

Structures qui soutiennent l'adoption

Quel est votre contexte?

Les conseils scolaires de la province sont très différents les uns des autres. Ils sont situés dans des zones géographiques variées (urbaines, rurales, éloignées ou un mélange de ces zones). Leur accès aux services communautaires diffère, tout comme la taille de l'équipe de professionnelles de la santé mentale.

En raison de ces nuances, les modèles de supervision clinique peuvent varier. Afin de soutenir les efforts d'intégration et d'adoption des protocoles cliniques, examinez d'abord comment le soutien clinique est assuré dans votre conseil scolaire.

Questions de réflexion : Forme de la réunion

- Organisez-vous des réunions individuelles avec les membres de l'équipe?
- Proposez-vous une approche basée sur des réunions d'équipe (qui peut inclure des réunions d'équipe complètes, des communautés de pratique ou un soutien de pair-à-pair)?
- Vos réunions sont-elles administratives* (c'est-à-dire que des questions logistiques sont abordées, telles que le calendrier, les besoins de formation, etc.)?
 - Si les réunions ne sont actuellement que de nature administrative, réfléchissez à la meilleure façon de mettre en place un soutien clinique pour les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire.
- Vos réunions sont-elles cliniques (c'est-à-dire que des études de cas et diverses manières d'intervenir sont discutées)?
- Vos réunions sont-elles une combinaison des deux?
- Quelle est la fréquence de ces réunions?
- Si des réunions cliniques sont organisées, qui les dirige? Sont-elles dirigées par :
 - Un responsable clinique?
 - Un membre de l'équipe ou des pairs?

School Mental Health Ontario | Santé mentale en milieu scolaire Ontario

PAGE 3
www.ssmho-smso.ca

Adoption du protocole - Guide de référence rapide pour les superviseurs cliniques

Des superviseurs cliniques externes?

Conseils et astuces

L'apprentissage et l'adoption d'une nouvelle intervention peuvent s'avérer difficiles. Quels que soient le type et le format de la supervision clinique au sein de votre conseil scolaire, pour favoriser l'adoption d'une nouvelle intervention, il convient de prendre en compte les éléments suivants :

- Piloter l'intervention avec quelques cliniciens dans un premier temps.
- Créer des incitations à la mise en œuvre (point permanent de l'ordre du jour, études de cas...).
- Fournir un espace de soutien pour partager des informations sur le processus de mise en œuvre et apprendre ensemble.
 - Reconnaître les préoccupations liées à la mise en œuvre (p. ex., emploi du temps chargé, manque de confiance dans l'approche...).
 - Renforcer les points forts de l'équipe (p. ex., cliniciens compétents, relations professionnelles...).
- Fixer des objectifs cliniques pour les membres de l'équipe formés.
- Prendre le temps – ralentir le processus.

Soutenir l'adoption : Considérations générales

Tenez compte de votre contexte actuel :

En tant qu'équipe, quel est l'état actuel de votre modèle de prestation de services de santé mentale en milieu scolaire? Quels sont les services, les mesures de soutien et les interventions actuellement proposés aux élèves qui bénéficient des services des professionnels de la santé mentale en milieu scolaire réglementés dans votre conseil scolaire?

Pour faciliter l'adoption d'une intervention, il existe des stratégies à adopter avant, pendant et après une formation. Cette section vous présente quelques-unes de ces considérations générales que vous devez prendre en compte, quel que soit le protocole que vous avez choisi.

Avant la formation : Questions de réflexion

En tant que responsable clinique, avez-vous envisagé :

- Comment ce protocole s'harmonise-t-il avec votre modèle de services de santé mentale et de voies d'accès aux soins?
- Comment ce protocole sera-t-il intégré dans votre processus d'alliage actuel?
- Comment le suivi des progrès et les soins basés sur les mesures peuvent-ils être intégrés dans la pratique?
- Comment aider les membres de l'équipe à rendre compte de l'utilisation des soins basés sur la pratique dans leur travail?
- Comment soutenir votre équipe dans la mise en œuvre de ce protocole?

School Mental Health Ontario | Santé mentale en milieu scolaire Ontario

PAGE 4
www.ssmho-smso.ca

Téléchargez le document complet ici



Annexe IV. Nos mesures de soutien et services en matière de santé mentale – Aide-mémoire

Aide-mémoire			
Je peux consulter :	Notre école dispose de ces soutiens :	Notre CS dispose de ces soutiens :	Notre communauté dispose de ces soutiens :
	Notre processus scolaire :	Le processus de notre conseil scolaire :	Notre processus communautaire :
	Je peux contacter :	Notre leader en santé mentale :	Numéros d'urgence :